

---

Présidence : Azerbaïdjan

## 1006<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 30 mars 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 15 heures  
Clôture : 16 h 25

2. Président : Ambassadeur R. Sadigbayli  
M. F. Osmanov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « RÉADAPTATION  
APRÈS CONFLIT ET CONSOLIDATION DE LA  
PAIX : ENSEIGNEMENTS RETENUS DANS LA  
RÉGION DE L'OSCE ET VOIE À SUIVRE »

- *Exposé de M. E. Huseynov, Représentant spécial du Président de la République d'Azerbaïdjan dans les territoires libérés, y compris dans la région économique du Karabakh de l'Azerbaïdjan*
- *Exposé de M. M. Brajić, Chef du Département de l'OTAN et du Partenariat pour la paix, Ministère des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine*
- *Exposé de M<sup>me</sup> S. Šimičić, Chef de la Division de la maîtrise des armes, Ministère croate de la défense*

Président, M. E. Huseynov (FSC.DEL/174/22 OSCE+) (FSC.DEL/175/22 OSCE+), M. M. Brajić (FSC.DEL/176/22 OSCE+), M<sup>me</sup> S. Šimičić, États Unis d'Amérique (FSC.DEL/157/22 OSCE+), France-Union européenne, Turquie (FSC.DEL/160/22 OSCE+), Arménie (annexe 1), Fédération de Russie (annexe 2), Ukraine, France-Union européenne, Suisse

Motion d'ordre : Arménie, Président

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression russe contre l'Ukraine* : Ukraine (annexe 3), États-Unis d'Amérique (annexe 4), Canada, France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 5), Suisse (annexe 6), Royaume-Uni (annexe 7), Turquie (annexe 8), Géorgie (annexe 9), Autriche, Lituanie (annexe 10), Lettonie (annexe 11)
- b) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (annexe 12) (FSC.DEL/171/22), Royaume-Uni (annexe 13), Ukraine, Canada, États-Unis d'Amérique, France-Union européenne
- c) *Provocations récentes de l'Azerbaïdjan* : Arménie (annexe 14), Azerbaïdjan (annexe 15)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Exposé sur l'exercice militaire « DEFENDER-Europe 2022 » et exercices connexes* : États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/162/22 OSCE+)
- b) *Exposition photographique intitulée « Les âmes du Karabakh : un long voyage vers la paix » par le photjournaliste Reza, qui se tient à Vienne du 30 mars au 14 avril 2022* : Président
- c) *Demande d'assistance pour renforcer les capacités des autorités nationales azerbaïdjanaises à mettre en œuvre des mesures de réduction des risques liés aux explosifs et des mesures d'intervention* : Arménie, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 6 avril 2022, à 11 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence



---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE**

Chers collègues,

Le dialogue de sécurité d'aujourd'hui montre une fois de plus que l'Azerbaïdjan abuse de la fonction de président du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), détourne le mandat du Forum et néglige totalement les intérêts de sécurité communs des États participants de l'OSCE dans le seul but de faire avancer son programme politique étroit. En outre, la délégation azerbaïdjanaise n'a pas hésité à déformer nos engagements communs en déclarant, dans sa note conceptuelle pour le dialogue de sécurité, qu'au Sommet de Lisbonne de l'OSCE, le FCS avait été chargé d'examiner, entre autres, la réadaptation après un conflit dans le cadre de son mandat. Je voudrais signaler à mes collègues, qui ne sont probablement pas habitués aux manœuvres malhonnêtes de la délégation azerbaïdjanaise, que dans le Document de Lisbonne 1996, les États participants sont convenus que « [l]e FCS examiner[ait] aussi les possibilités de promouvoir des formes coopératives de vérification et les moyens les plus appropriés d'appliquer les MDCS [mesures de confiance et de sécurité] et d'utiliser de plus vastes instruments de maîtrise des armements dans la diplomatie préventive, la gestion des crises et la reconstruction après un conflit », et non « la réadaptation après un conflit et le déminage humanitaire », comme le propose de manière trompeuse la note conceptuelle susmentionnée. La déformation du mandat de l'un des organes de décision de l'OSCE est une tendance extrêmement inquiétante et dangereuse, surtout lorsqu'elle est le fait de sa présidence.

Chers collègues,

Depuis la fin des hostilités en novembre 2020, nous assistons à la glorification par les autorités azerbaïdjanaises, y compris la délégation de ce pays à l'OSCE, de l'usage de la force par l'Azerbaïdjan contre l'Artsakh. Le dialogue de sécurité d'aujourd'hui est une nouvelle tentative de l'Azerbaïdjan de légitimer sa guerre d'agression et les résultats de son utilisation de la force contre l'Artsakh, et l'exposé fait par le Représentant spécial du Président azerbaïdjanais de la « région économique du Karabakh de l'Azerbaïdjan » en est un exemple. Au lieu de polluer ce lieu avec la propagande de l'État azerbaïdjanais, M. Huseynov aurait plutôt dû parler du nettoyage ethnique des territoires arméniens actuellement sous le contrôle de l'Azerbaïdjan, des tentatives des autorités azerbaïdjanaises d'effacer toute trace de l'existence historique des Arméniens en Artsakh, et de l'agression continue de l'Azerbaïdjan contre l'Artsakh dans le but ultime de nettoyer ethniquement ce dernier de sa

population arménienne. Depuis une semaine déjà, les forces armées azerbaïdjanaises occupent illégalement des zones de la région d'Askeran en Artsakh, sur lesquelles elles ont pénétré en violation flagrante de la déclaration trilatérale de cessez-le-feu du 9 novembre 2020, qui prévoyait que les forces des deux parties devaient rester sur les positions qu'elles occupaient au moment de la signature. En outre, les forces armées azerbaïdjanaises ont attaqué les positions de l'armée de défense de l'Artsakh, en utilisant des armes à feu de différents calibres ainsi que des drones de combat Bayraktar TB2. En conséquence, trois militaires de l'armée de défense de l'Artsakh ont été tués et 14 ont été blessés.

Nous constatons avec regret que tout cela a été rendu possible par l'absence de condamnation de la part de la communauté internationale, y compris l'OSCE, concernant l'usage systématique de la force par l'Azerbaïdjan contre l'Artsakh et l'Arménie. Le silence de l'OSCE à l'égard de l'Azerbaïdjan qui glorifie l'usage de la force et les crimes commis contre les Arméniens, occupe des territoires arméniens, se livre à une escalade militaire constante et à des violations du cessez-le-feu le long de la frontière avec l'Arménie et de la ligne de contact en Artsakh, et intimide et terrorise la population civile d'Arménie et d'Artsakh, l'a encouragé à poursuivre ses actions illégales et provocatrices, notamment à l'OSCE.

L'Arménie participe à tous les efforts visant à établir une paix durable dans la région, mais la paix ne peut jamais être construite sur le recours à l'emploi ou à la menace de la force. Seul un règlement complet et global du conflit du Haut-Karabakh peut conduire à une paix durable et viable.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à remercier la Présidence azerbaïdjanaise d'avoir organisé ce Dialogue de sécurité consacré au relèvement et à la consolidation de la paix après les conflits dans l'espace de l'OSCE. Nous pensons qu'il est important que ce point figure régulièrement à l'ordre du jour du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Nous sommes reconnaissants aux distingués intervenants d'avoir traité de manière détaillée les aspects régionaux du thème à l'examen.

Comme d'autres pays, la Russie considère les travaux menés par l'OSCE dans les domaines de l'alerte précoce, de la prévention des conflits, de la gestion des crises et du relèvement après un conflit comme l'une des principales tâches de l'Organisation. Pour nous, dans le cadre du renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des crises, l'OSCE devrait se concentrer sur l'exploitation du potentiel existant. Il est inutile de réinventer la roue, les ressources ayant déjà été accumulées étant loin d'être négligeables.

Le Forum a mis au point une boîte à outils ayant fait ses preuves qui permet aux États participants de traverser plus aisément la phase du relèvement après un conflit. Je fais référence d'abord et avant tout ici au mécanisme d'assistance de l'OSCE pour la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi que de munitions conventionnelles.

Aujourd'hui, l'OSCE recentre l'essentiel de ses activités de projet sur l'Asie centrale, qui, comme l'exposé du Centre de prévention des conflits l'a montré hier, pourrait avoir à affronter les risques énormes que posent le trafic transfrontalier d'armes et de munitions. Ce sont les conséquences du retrait honteux des États-Unis d'Amérique de l'Afghanistan, où du matériel des États-Unis d'une valeur de quelque 85 milliards de dollars, dont 358 000 fusils automatiques, 22 000 véhicules blindés et 76 pièces d'artillerie, ainsi que des hélicoptères et des avions de transport, a été laissé sur place. Ces statistiques sont tout simplement atterrantes. Dans ce contexte, le monde entier regarde les États-Unis et leurs alliés « pomper » des armes létales en Ukraine, les risques que des ALPC et des munitions se répandent par la suite illégalement dans d'autres régions étant évidents. Le Gouvernement des États-Unis continue de suivre la même stratégie consistant à privilégier des intérêts à court terme en faisant fi des conséquences désastreuses que cela pourrait avoir.

Nous ne sommes absolument pas d'accord avec les États participants qui attribuent les difficultés actuelles dans le domaine de la sécurité européenne à la situation en Ukraine. Il convient de noter ici que l'OSCE a malheureusement échoué dans son règlement du conflit interne ukrainien et que la Russie doit maintenant mettre fin par elle-même à la confrontation armée prolongée dans le pays voisin. Mais, en réalité, de graves problèmes sont apparus il y a des décennies, après la chute de l'Union soviétique, lorsque les États-Unis, se considérant comme les « maîtres des destinées », se sont permis de s'immiscer dans les affaires intérieures d'États de tous les continents et de renverser impunément des gouvernements indésirables. La sécurité internationale est également mise à rude épreuve parce que les États-Unis et leurs alliés ont opté pour une sécurité européenne centrée sur l'OTAN au détriment des institutions paneuropéennes et se sont employés ensuite à détruire l'ensemble de l'architecture de maîtrise des armements. Ils portent la responsabilité d'avoir tué le Traité concernant la limitation des systèmes antimissiles balistiques et le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire ainsi que d'avoir affaibli le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et le Traité sur le régime « Ciel ouvert ».

Monsieur le Président,

Comme mentionné dans la note de cadrage publiée par votre équipe pour la séance, les États participants de l'OSCE devraient se tourner vers l'avenir en se fondant sur leur expérience historique et sur les mécanismes de coopération existants pour promouvoir la paix et la sécurité. Dans ce contexte, nous tenons à nous étendre davantage sur l'approche adoptée par notre pays s'agissant des aspects régionaux du règlement post-conflit évoqués par les intervenants principaux.

La Fédération de Russie maintient la position selon laquelle il est nécessaire de continuer d'appliquer strictement les accords trilatéraux énoncés dans les déclarations des dirigeants de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie et de la Russie en date du 9 novembre 2020 ainsi que du 11 janvier et du 26 novembre 2021 sur un cessez-le-feu complet et la cessation de toutes les hostilités dans la zone du conflit du Haut-Karabakh.

L'accomplissement de progrès dans le cadre des activités de projet visant à rétablir les liaisons de transport et les liens économiques ainsi qu'à commencer à délimiter et démarquer la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan en établissant une commission bilatérale dédiée permettra de réaliser des avancées notables dans la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi que de renforcer encore la sécurité et la stabilité dans la région.

Le contingent russe de maintien de la paix prend des mesures appropriées pour assurer la sécurité et observer la situation dans la zone qui relève de sa responsabilité. Malheureusement, des incidents armés se produisent parfois à la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Nos soldats de la paix appliquent des mesures exhaustives pour stabiliser la situation et éviter qu'elle ne dégénère. Afin de garantir que les incidents ne se reproduisent pas, il est indispensable que les parties appliquent sans condition toutes les dispositions de la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020.

Nous sommes conscients que la situation humanitaire dans la région est difficile en raison de l'accident de gazoduc qui s'y est produit et nous sommes en contact étroit avec les

deux parties afin de résoudre le problème. Nous sommes convaincus qu'il conviendrait d'éviter de prendre une quelconque mesure susceptible de créer pour les civils des problèmes qui aggraveraient une situation humanitaire déjà difficile.

Nous sommes prêts à promouvoir activement la conclusion d'un traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Monsieur le Président,

Depuis maintenant presque 27 ans, la Russie, en sa qualité de médiatrice internationale officielle, soutient pleinement le format de Dayton comme base pour la construction de la paix en Bosnie-Herzégovine. Nous sommes convaincus que les objectifs de consolidation de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Bosnie-Herzégovine ne peuvent être atteints que si les principes fondamentaux de Dayton – indépendance et souveraineté du pays, égalité de ses trois peuples constitutifs et existence de deux entités détenant de vastes pouvoirs constitutionnels – sont respectés. Ce document, qui a été signé en 1995 et qui est fondamental pour la Bosnie-Herzégovine, reste valable et la structure administrative ainsi que l'équilibre des intérêts des trois peuples qu'il institue sont effectifs s'ils sont respectés strictement.

La Russie a invariablement préconisé de réduire progressivement les activités du Bureau du Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, conformément à la décision prise en 2006 par le Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix. Toutefois, l'insistance avec laquelle les partenaires occidentaux cherchent à prolonger les activités du Bureau nous porte à croire qu'ils ont l'intention d'utiliser cette ressource pour réviser Dayton et atteindre des objectifs tout autres. L'approche « moins Dayton, plus Bruxelles » qu'ils préconisent et les « 14 priorités » définies par la Commission européenne pour la Bosnie-Herzégovine dans le contexte de sa demande d'obtention du statut de pays candidat à l'Union européenne confirment nos soupçons. Certaines des « priorités » concernant les pouvoirs des entités vont à l'encontre de l'Accord de Dayton. La Russie n'est absolument pas d'accord avec cette logique.

Nous sommes prêts à coopérer pour remettre le processus de règlement post-conflit en Bosnie-Herzégovine sur une voie positive sur la base des principes de Dayton. Nous y voyons la clé de la paix et de la sécurité dans la région.

Comme nous le savons, le processus d'intégration européenne, conçu, ainsi que l'entend l'Union européenne, pour assurer la stabilité et la croissance économique dans cette partie de l'Europe, est le dénominateur commun des efforts déployés par les gouvernements de la région. Toutefois, l'intégration européenne n'est pas une panacée pour tous les maux. De nombreuses questions continuent de se poser lorsqu'il s'agit de concilier cette politique des États de la région avec leurs intérêts à coopérer avec les pays situés hors de la zone UE. La Russie s'oppose également à l'expansion de l'OTAN dans les Balkans, qui ne fait qu'exacerber les problèmes de sécurité européens. Nous espérons que les États-Unis, l'OTAN et l'Union européenne ont la volonté et le bon sens politiques de ne pas transformer la région en un nouveau front de confrontation antirusse, ce qui aura sinon des conséquences objectives pour l'ensemble de l'Europe.

Monsieur le Président,

En conclusion, je tiens à faire observer que, dans le contexte de l'instabilité paneuropéenne, une action impartiale de l'OSCE dans le domaine du cycle des conflits revêt une importance fondamentale. En même temps, les agents de notre Organisation et les comédiateurs dans le règlement des conflits dans l'espace de l'OSCE doivent éviter de s'écarter de leur position de neutralité. Si un équilibre des intérêts est pris en compte et s'il existe une volonté de dialoguer de manière constructive, des solutions acceptables peuvent être trouvées dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE**

Monsieur le Président,

Permettez-moi de faire, au nom de la délégation ukrainienne, une déclaration au sujet de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine.

La Fédération de Russie continue de mener sa guerre barbare contre l'Ukraine, en se retranchant derrière des accusations fictives de néonazisme et des allégations encore plus absurdes selon lesquelles l'Ukraine prévoyait de l'attaquer à l'aide d'armes nucléaires, biologiques et chimiques.

Les forces armées russes continuent de lancer de nombreuses frappes sur des cibles civiles dans les villes ukrainiennes, en particulier à Kiev, Kharkiv, Tchernihiv, Soumy et Marioupol. Alors que le Ministère russe de la défense continue de soutenir que toutes les frappes sont menées uniquement à l'aide d'armes de haute précision, la réalité prouve le contraire. L'utilisation généralisée de systèmes d'armes non guidés, tels que les roquettes et les bombes aériennes à chute libre, provoque d'importantes pertes humaines parmi les civils et détruit des infrastructures civiles essentielles.

Le 24 mars, les forces russes ont bombardé le village de Yavkyne (région de Mykolaïv) au moyen d'armes à sous-munitions tirées par des systèmes de lance-roquettes multiples Tornado-S. Trois civils ont été tués et 13 ont été blessés. En outre, plusieurs bâtiments résidentiels, une école locale, un hôpital et des bâtiments administratifs ont été gravement endommagés.

Le 26 mars, des tirs d'artillerie visant un immeuble résidentiel dans la ville de Boyarka (région de Kiev) ont tué quatre civils, dont un enfant.

Le 27 mars, toujours à la suite de tirs d'artillerie, sept civils, dont deux enfants, ont été tués dans le village d'Oskil (région de Kharkiv). Trois adultes et deux enfants ont été blessés. Au total, depuis le début de l'invasion à grande échelle le 24 février 2022, 145 enfants ont été tués et 222 ont été blessés.

La situation dans la ville de Marioupol reste absolument tragique. Selon les estimations de l'administration locale, quelque 300 civils ont été tués à la suite de la frappe aérienne sur un théâtre effectuée par les forces russes le 16 mars.

Toutes les affirmations des propagandistes russes selon lesquelles le théâtre était utilisé comme quartier général du régiment Azov, qui l'aurait ensuite fait exploser de l'intérieur, sont fabriquées de toutes pièces et visent à dégager les forces russes de toute responsabilité dans ce crime odieux et sanglant. Cela est tout simplement révoltant.

Les civils qui ont survécu aux bombardements et aux tirs d'artillerie russes sont maintenant déportés de force vers la Fédération de Russie. Les envahisseurs russes confisquent les documents d'identité. Ils ont déjà déporté de force environ 6 000 habitants de Marioupol vers des camps de filtration russes afin de les utiliser comme otages et d'exercer une pression politique supplémentaire sur l'Ukraine.

Il est particulièrement cynique que les forces armées russes tirent sur les convois d'évacuation qui tentent de quitter Marioupol en direction du territoire ukrainien contrôlé par le Gouvernement. Ces actes constituent une violation flagrante des lois et coutumes de la guerre et des normes du droit international humanitaire, en particulier des Conventions de Genève de 1949 et du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève.

Malgré la situation extrêmement difficile sur le terrain, les troupes ukrainiennes à Marioupol continuent de défendre la ville. Les défenseurs de Marioupol ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de se rendre et de laisser derrière eux leurs frères d'armes blessés et tués. Il convient de rappeler que le 6 mars, Marioupol a reçu le titre honorifique de Ville héroïque d'Ukraine pour l'héroïsme exceptionnel dont ont fait preuve ses défenseurs et ses habitants pendant le siège de la ville mené par les envahisseurs russes.

Les troupes russes seraient venues en Ukraine pour combattre des néonazis imaginaires, mais continuent de lancer des frappes aveugles contre de nombreux monuments commémoratifs dédiés aux millions de victimes de la Seconde Guerre mondiale. Deux monuments érigés en souvenir de l'Holocauste ont déjà été endommagés : des missiles russes ont d'abord frappé le site de Babyn Yar à Kiev et, plus récemment, le 26 mars, celui de Drobytsky Yar, près de Kharkiv, où près de 20 000 prisonniers du ghetto juif ont été assassinés en 1941 et 1942.

La Fédération de Russie poursuit cyniquement son plan visant à détruire l'économie, l'industrie et les infrastructures ukrainiennes. De nombreux raids aériens et frappes de missiles ont déjà privé des centaines de milliers de personnes d'électricité, d'eau, de chauffage et de moyens de communication. Le 26 mars, la Fédération de Russie a lancé une frappe de missiles sur le dépôt d'hydrocarbures de la ville de Dubno (région de Rivne). Le même jour, un autre dépôt d'hydrocarbures et une usine ont été endommagés à Lviv à la suite d'un tir de missile. Au moins cinq civils ont été blessés.

Plus de 3 500 infrastructures ont été détruites depuis le 24 février. Selon des estimations préliminaires, les pertes économiques de l'Ukraine s'élèvent déjà à 565 milliards de dollars des États-Unis. Et ce chiffre augmente chaque jour.

Depuis le début de l'invasion à grande échelle, plus de 1 200 missiles ont été lancés par l'ennemi depuis la Fédération de Russie, la Biélorussie, la péninsule de Crimée occupée et les eaux territoriales adjacentes. Au cours de la seule journée du 26 mars, la Russie a tiré un nombre record de missiles sur le territoire ukrainien, dont 52 depuis des navires et au moins 18 depuis le territoire biélorusse. Toutefois, le même jour, la défense aérienne ukrainienne a abattu un nombre record de cibles : sur plus de 70 missiles russes, seuls huit ont pu poursuivre leur trajectoire mortelle.

Dans le même temps, la Russie intensifie ses activités illégales et ses actes de piraterie en mer Noire à l'aide de mines dérivantes. L'utilisation délibérée par la Russie de mines marines dérivantes en fait de facto des armes aveugles qui menacent avant tout la navigation civile, notamment les navires marchands et les navires à passagers, mettant ainsi en danger la vie humaine en mer. La marine russe tente de dissimuler ses activités criminelles en utilisant des mines marines provenant de dépôts militaires saisis par la Russie en 2014 à la suite de son occupation de la ville de Sébastopol.

La responsabilité des actes de piraterie en mer Noire et de l'utilisation de mines dérivantes comme armes aveugles, ainsi que des conséquences imprévisibles qui en découlent, incombe uniquement à la Fédération de Russie et à ses forces navales. L'Ukraine estime que la Russie doit rendre des comptes au niveau international pour ses actions illégales en mer Noire, ses crimes de guerre et l'utilisation de mines marines comme armes aveugles.

En violation des normes et principes du droit international humanitaire, les occupants russes continuent de terroriser la population locale dans les zones temporairement occupées des régions de Kiev, Zaporijia, Tchernihiv, Kherson et Kharkiv. Les envahisseurs bombardent les zones résidentielles, dévalisent les banques, pillent les magasins, enlèvent les fonctionnaires, violent les femmes et assassinent les civils ou les prennent en otages.

Nous sommes pleinement convaincus que tous les individus responsables des crimes de guerre commis en Ukraine devront répondre de leurs actes en vertu du droit international. Personne ne saurait échapper à la responsabilité pénale, qu'il s'agisse d'un représentant du régime politique russe, d'un officier supérieur de l'état-major général ou d'un simple soldat obéissant à des ordres illégaux.

Comme l'indique clairement le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité : « [L]a responsabilité des supérieurs ne dégage pas les subordonnés de leurs propres responsabilités ».

Les partisans de la propagande russe hostile, qui cachent la vérité sur la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, qu'ils opèrent dans les médias ou sur le front diplomatique, portent sans aucun doute aussi la responsabilité des atrocités de cette guerre.

Le bureau du Procureur général d'Ukraine continue de répertorier de nouveaux crimes commis par les forces armées russes en Ukraine. Au 30 mars 2022, 3 411 crimes d'agression et crimes de guerre ont déjà été enregistrés. En une semaine seulement, depuis la dernière séance du Forum pour la coopération en matière de sécurité, 1 010 nouveaux crimes ont été perpétrés par les forces d'occupation. Ces chiffres démontrent clairement à quel point cette guerre est barbare.

Chers collègues,

Les forces armées ukrainiennes continuent de mener des opérations de défense dans toutes les directions. Un certain nombre de contre-attaques réussies ont été menées dans les zones d'Irpine, Boutcha et Hostomel dans la région de Kiev. En conséquence, au cours des trois derniers jours, nous avons constaté une diminution des activités russes au nord-ouest de Kiev et le retrait partiel des unités qui ont perdu leur capacité de combat.

Au 30 mars 2022, l'État agresseur a déjà perdu plus de 17 300 militaires en Ukraine. Le nombre total d'armes et d'équipements militaires russes détruits ou saisis comprend :

- 605 chars d'assaut ;
- 1 723 véhicules blindés de combat ;
- 305 systèmes d'artillerie ;
- 96 systèmes de lance-roquettes multiples ;
- 4 lance-missiles ;
- 54 systèmes de défense aérienne ;
- 131 avions ;
- 131 hélicoptères ;
- 81 drones de moyenne altitude et à long rayon d'action ;
- 7 bateaux et navires ;
- 1 184 véhicules militaires ;
- 75 réservoirs de carburant et de lubrifiants ;
- 21 pièces d'équipement militaire spécial.

En raison de ses pertes considérables en termes de personnel et matériel militaires, la Fédération de Russie est contrainte de mobiliser des réserves supplémentaires. Selon les informations disponibles, jusqu'à 150 mercenaires du territoire géorgien occupé d'Ossétie du Sud ont été transférés sur le territoire temporairement occupé de la République autonome de Crimée pour participer aux hostilités. Plus d'un millier de mercenaires du groupe Wagner, une société militaire privée russe tristement célèbre, ont été déployés dans l'est de l'Ukraine pour participer à l'« opération militaire spéciale russe ».

Dans les parties occupées des régions de Donetsk et de Louhansk, une « mobilisation générale » a commencé le 19 février 2022 et se poursuit à ce jour. C'est également le cas dans les territoires qui sont passés sous le contrôle temporaire des occupants après le 24 février. Les hommes âgés de 18 à 55 ans sont contraints de servir dans l'armée russe. Le

21 mars, pour augmenter le nombre de soldats mobilisés, la limite d'âge des « conscrits » est passée de 55 à 65 ans.

Selon les organisations de défense des droits humains, la puissance occupante tente même de mobiliser de force les citoyens ukrainiens qui empruntent les couloirs humanitaires pour quitter Marioupol et d'autres villes des régions de Donetsk et de Louhansk où se déroulent les hostilités.

Un décret officiel sur une autre campagne de conscription prévue en Russie, et qui concernera également les résidents de la Crimée temporairement occupée, devrait être publié à la fin du mois.

Nous dénonçons fermement l'enrôlement forcé de citoyens ukrainiens des territoires occupés dans les forces armées de la Fédération de Russie ou d'autres formations armées contrôlées par celle-ci. De telles actions constituent une violation du droit international humanitaire et un crime de guerre.

Monsieur le Président,

L'Ukraine continue de prendre toutes les mesures possibles pour mettre fin à l'effusion de sang et à la guerre. Nous restons ouverts à des négociations constructives et attendons la même approche de la part de la Fédération de Russie. Notre position est claire. Comme l'a déclaré le Président ukrainien, Volodymyr Zelensky, dans son discours au peuple ukrainien le 29 mars : « l'Ukraine est prête à négocier et poursuivra le processus de négociation. Du moins pour ce qui dépend vraiment de nous. Nous espérons obtenir un résultat. Notre sécurité ainsi que celle de notre État, de notre souveraineté et de notre peuple doivent être réellement assurées. Les troupes russes doivent quitter les territoires occupés. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine doivent être garanties. Aucun compromis ne peut ni ne sera fait sur la souveraineté et notre intégrité territoriale. »

Pour conclure, nous exigeons que la Fédération de Russie cesse immédiatement sa guerre d'agression contre l'Ukraine et retire sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris les zones temporairement occupées des régions de Donetsk et de Louhansk, ainsi que la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre notre déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION  
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Monsieur le Président.

Je prends la parole au sujet du point soulevé par l'Ukraine concernant la guerre d'agression menée par la Russie. Comme il s'agit de la dernière occasion de le faire sous votre présidence, prenons un peu de recul et évaluons les répercussions de cette guerre, tant le bilan humain que ses conséquences stratégiques.

Après cinq semaines, la guerre de Poutine est incontestablement un échec stratégique et une catastrophe morale. Elle fait souffrir inutilement des millions d'Ukrainiens. Elle s'est retournée contre la Russie et a abouti à l'inverse de ses objectifs déclarés : non seulement en termes d'opérations sur le champ de bataille et d'objectifs militaires, qui n'ont manifestement pas été atteints, mais aussi au niveau stratégique.

Premièrement, s'agissant du peuple ukrainien, la Russie ne l'a ni « libéré » ni gagné les cœurs et les esprits. De l'avis général, Vladimir Poutine a lancé son invasion de conquête dans l'espoir d'une victoire éclair qui lui permettrait de renverser le Gouvernement légitimement élu de Kiev et de mettre en place un régime fantoche. Il s'attendait à ce que des millions d'Ukrainiens accueillent chaleureusement les troupes russes arrivant pour occuper leur pays. Au lieu de cela, le peuple ukrainien a courageusement pris les armes pour défendre sa nation, résisté à l'invasion de la Russie avec vaillance et détermination, et refusé d'être assujéti.

Alors, qu'a accompli Poutine cinq semaines après le début de son attaque visant à asservir l'Ukraine ? La liste est lamentable : destruction de villes, de villages et d'infrastructures essentielles et mise en danger d'installations nucléaires ; meurtre et blessure d'un nombre incalculable de civils innocents ; déplacement de plus d'un quart de la population ukrainienne ; sans oublier la mort de milliers de jeunes soldats russes, pour la plupart conscrits, dont beaucoup ont été déployés sans comprendre pleinement leur mission. Au lieu de gagner les cœurs et les esprits des Ukrainiens, la guerre de Poutine a gagné leur haine et a détruit, non seulement des villes et des villages, mais aussi les liens fraternels entre les peuples russe et ukrainien.

En résumé, la guerre de Poutine est un échec pour la simple raison que la force n'est jamais une solution. Comme le Président Biden l'a souligné à Varsovie il y a quelques jours, « un dictateur déterminé à reconstruire un empire n'effacera jamais l'amour d'un peuple pour la liberté. La brutalité n'anéantira jamais sa volonté d'être libre. L'Ukraine ne sera jamais une victoire pour la Russie. »

Deuxièmement, s'agissant de la Russie elle-même, la guerre de Poutine coûte cher au peuple russe et à la stature de la Russie dans le monde. Elle a donné lieu à des sanctions sévères, à un durcissement de la répression intérieure, qui a poussé des centaines de milliers de citoyens à quitter la Russie, ainsi qu'à l'isolement et à la réprobation du pays au niveau international. En menant une guerre d'agression en violation du droit international, la Russie est devenue un paria sur le plan économique et politique. La communauté internationale rejette fermement ses actions. Une fois encore, le 24 mars, 140 pays réunis à l'Assemblée générale des Nations Unies ont voté pour condamner les conséquences humanitaires désastreuses de la nouvelle agression de la Russie, avec seulement cinq voix contre : la Corée du Nord, la Syrie et l'Érythrée, en plus de la Russie et de la Biélorussie. Cette décision fait suite à un résultat presque identique lors du vote de l'Assemblée générale du 2 mars, au cours duquel 141 nations ont condamné l'invasion menée par la Russie et exigé le retrait total de ses forces. Le 17 mars, la Cour internationale de Justice a également ordonné à la Russie de cesser ses opérations militaires.

Troisièmement, s'agissant de la sécurité européenne, Poutine, de l'avis général, pensait que l'OTAN et nos partenaires de l'Union européenne se diviseraient face à sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Là encore, il a obtenu le contraire. L'OTAN et nos partenaires européens n'ont jamais été aussi unis et résolus. Avant sa nouvelle invasion de l'Ukraine, la Russie avait demandé des « garanties » à l'OTAN et aux États-Unis, notamment un recul de la présence avancée de l'OTAN près de la frontière russe. Depuis 2014, après l'invasion de la Crimée par la Russie, il y avait environ 4 500 forces alliées déployées sur le flanc est, avec trois groupements tactiques dans les États baltes. La Russie a considéré, à plusieurs reprises et à tort, que la présence avancée renforcée de l'OTAN, y compris dans ce Forum, visait à la contenir. Elle a également critiqué à plusieurs reprises les dépenses de défense des États-Unis et d'autres membres de l'OTAN. Comme l'a déclaré le Président Biden à Varsovie samedi dernier, « le Kremlin veut présenter l'élargissement de l'OTAN comme un projet impérial visant à déstabiliser la Russie. Rien n'est plus faux. L'OTAN est une alliance défensive. Elle n'a jamais cherché à faire disparaître la Russie. Dans la période qui a précédé la crise actuelle, les États-Unis et l'OTAN ont travaillé pendant des mois pour amener la Russie à éviter une guerre... À maintes reprises, nous avons suggéré une véritable approche diplomatique et fait des propositions concrètes pour renforcer la sécurité européenne, améliorer la transparence et instaurer la confiance de toutes les parties. Mais Poutine et la Russie ont répondu à chacune de ces propositions par un refus de négocier, des mensonges et des ultimatums. La Russie était déterminée à recourir à la violence dès le départ. »

En envahissant de nouveau l'Ukraine, la Russie a-t-elle atteint son objectif déclaré de faire reculer l'OTAN ? Absolument pas. Il y a maintenant environ 100 000 membres des forces américaines au sol, dans les airs et en mer en Europe, qui s'entraînent, mènent des exercices et se tiennent prêts à prévenir et à combattre toute menace. Parmi eux, 10 500 se trouvent en Pologne pour servir de force de dissuasion et de garantie face à l'agression russe. En réponse à l'invasion de la Russie, l'OTAN a activé ses plans de défense, en déployant des éléments de sa Force de réaction et en plaçant 40 000 soldats, ainsi que d'importants moyens

aériens et navals, sous son commandement direct, avec l'appui des déploiements nationaux des Alliés. Elle met également en place quatre groupements tactiques multinationaux supplémentaires en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie. Face à la menace la plus grave qui pèse sur la sécurité euro-atlantique depuis des décennies, elle va également renforcer considérablement son dispositif de dissuasion et de défense à long terme en mettant davantage l'accent sur la défense collective. Parallèlement, les membres de l'OTAN ont consacré sensiblement plus de ressources aux dépenses de défense, et de nombreux pays ont atteint ou dépassé l'objectif de deux pour cent du PIB.

En bref, cette unité de l'OTAN en réponse à l'agression de la Russie représente un nouvel échec stratégique pour Poutine. Nous devons souligner qu'il s'agit d'une réponse défensive, préventive et proportionnée de la part de l'OTAN, et non d'une escalade. C'est la Russie qui a provoqué l'escalade en amenant la guerre aux frontières de l'OTAN. La Russie est seule responsable de sa guerre d'agression. L'Ukraine a le droit de se défendre ; l'aide à la sécurité qui lui est fournie par plus de 30 pays lui permet de se défendre, et non d'attiser la guerre.

La Russie doit désamorcer la situation et mettre fin à sa guerre. Elle peut commencer ici et aujourd'hui, au sein de ce Forum, en modérant ses propos et en renonçant aux menaces et à la propagande. La Russie peut instaurer un cessez-le-feu, retirer ses troupes et négocier de bonne foi avec l'Ukraine. La prétendue réduction des activités militaires de la Russie dans le nord de l'Ukraine semble jusqu'à présent être un repositionnement des forces plutôt qu'un retrait et les frappes contre Kiev se poursuivent. Cela ne donne pas non plus à la Russie le champ libre pour assujettir l'est et le sud de l'Ukraine. En fin de compte, la Russie sera jugée non pas sur ses paroles, mais sur ses actes.

Il y a une porte de sortie que Poutine peut choisir de prendre. Rien ne sert à la Russie d'aggraver ses échecs stratégiques par une nouvelle escalade. À cet égard, nous soulignons de nouveau que toute utilisation d'armes de destruction massive par la Russie entraînera une réponse ferme.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.





---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE**

La délégation française, représentant le pays qui exerce la Présidence de l'Union européenne (UE), a donné la parole au représentant de l'UE, qui a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

Nous continuons de faire face à un acte d'agression brutal de la part des dirigeants russes contre leur voisin souverain, indépendant et pacifique. Le Président Poutine a choisi de faire revenir la guerre en Europe. Il ne s'agit pas seulement d'une invasion de sang-froid non provoquée et injustifiée, mais d'un défi des plus graves pour la stabilité en Europe et d'une menace massive pour l'ensemble de l'ordre de paix international.

Un tel usage de la force et de la coercition n'a pas sa place au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, dans une réponse unie, nous continuerons, avec nos partenaires, à tenir tête au Kremlin et à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour l'empêcher de poursuivre son agression. Nous étions clairs à ce sujet avant le 24 février 2022 et nous restons déterminés à poursuivre dans cette voie. La semaine dernière, le Conseil européen, le sommet de l'OTAN et le sommet du G7 ont envoyé un message sans équivoque de notre unité transatlantique indéfectible. Nous nous félicitons également de la réponse politique forte de la communauté internationale, qui s'est exprimée par un nouveau vote clair à l'Assemblée générale des Nations Unies, condamnant sans équivoque les actions de la Russie. On ne peut rester inactifs face à une telle agression impérialiste contre une nation pacifique.

L'Ukraine, en tant que victime de l'agression russe, a un droit inhérent à la légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. L'UE et ses États membres continueront à apporter un soutien politique, financier, matériel et humanitaire coordonné à l'Ukraine en ces heures les plus sombres. Nous rendons hommage au courage du peuple ukrainien et aux efforts des forces armées ukrainiennes qui défendent la population et l'État ukrainien contre les attaques militaires venant de l'est, du sud et du nord.

Il s'agit d'une guerre barbare choisie. En menant cette guerre, le Président Poutine devait savoir que sa décision entraînerait inévitablement d'immenses souffrances humaines. C'est exactement ce dont nous sommes témoins chaque jour sur le terrain. La situation à Marioupol est désastreuse. Les habitants ne peuvent même pas enterrer leurs morts, ni même rendre dignement hommage à leurs proches. Les troupes russes ont procédé à des tirs

d'artillerie, de roquettes et de missiles, ce qui a endommagé ou détruit plus de 90 % de la ville. Elles ont bombardé une école d'art dans laquelle 400 habitants s'étaient réfugiés, ce qui rappelle le crime odieux commis au théâtre russe de Marioupol la semaine dernière. Elles créent sciemment une catastrophe humanitaire, que Moscou impute honteusement à l'Ukraine qui refuse de se rendre.

La Russie dirige des attaques contre la population civile et cible des biens civils, notamment des hôpitaux, des installations médicales, des écoles et des abris. Ces violations du droit international humanitaire, qui pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, doivent cesser immédiatement. Les attaques délibérées dirigées contre des civils et des biens civils, notamment l'utilisation aveugle et disproportionnée d'armes explosives dans des zones peuplées, constituent des violations inacceptables du droit international humanitaire. Nous sommes consternés par les rapports indiquant que les forces russes ont utilisé des armes à sous-munitions contre des civils. L'utilisation de bombes thermobariques et de bombes au phosphore blanc a également été signalée.

Nous demandons donc à la Fédération de Russie d'accepter de toute urgence un cessez-le-feu durable afin de permettre le passage en toute sécurité des civils qui souhaitent partir et de se conformer à son obligation de garantir la liberté de mouvement et l'accès en toute sécurité aux prestataires d'aide humanitaire. Nous condamnons les cas signalés de transfert forcé d'Ukrainiens vers la Russie. Les transferts forcés de personnes protégées constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Nous rappelons également que, comme dans toutes les situations de conflit ou de déplacement, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables aux violations des droits humains et que leurs droits doivent être protégés et défendus à tout moment.

Il est indispensable de respecter le droit international, notamment humanitaire. Dans son arrêt du 16 mars 2022, la Cour internationale de Justice a ordonné à la Russie de cesser immédiatement ses opérations militaires sur le territoire ukrainien, déclarant qu'elle ne disposait pas d'éléments de preuve étayant les allégations russes de « génocide » sur le territoire ukrainien. Nous exigeons que la Russie se conforme aux mesures provisoires décidées par la Cour, qui sont contraignantes en vertu du droit international. Et, dans le contexte de notre Organisation, nous lui demandons de respecter notre acquis politico-militaire, notamment le paragraphe 13 du Code de conduite, selon lequel « [a]ucun État participant n'essaiera d'imposer sa domination militaire à un autre État participant ».

Afin que les responsables rendent des comptes, nous soutenons tous les efforts visant à rassembler des preuves et à répertorier les atrocités de cette guerre, déployés notamment par le Procureur de la Cour pénale internationale, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et l'OSCE, dans le cadre du Mécanisme de Moscou. Les auteurs de graves violations des droits humains et d'éventuels crimes de guerre, notamment les dirigeants politiques et militaires, ne resteront pas impunis.

Monsieur le Président,

Permettez-nous de réaffirmer que les allégations russes concernant des laboratoires biologiques et des armes chimiques en Ukraine sont une nouvelle tentative désespérée de construire un *casus belli* absurde. Ces allégations ont été réfutées par de nombreuses

personnes autour de cette table et elles n'ont aucun crédit. Si un incident biologique ou chimique devait se produire, la Russie en porterait l'entière responsabilité.

Le Président Poutine s'est engagé dans une voie visant à détruire l'Ukraine. Ce qu'il fait, c'est en fait détruire l'avenir de son propre pays et de son propre peuple. Les soldats ukrainiens défendent leur patrie et leurs familles qui ont souvent fui leurs foyers en quête d'un abri sûr. Ils se battent et se sacrifient pour l'avenir de leur pays. Mais pourquoi les soldats russes meurent-ils ? Beaucoup d'entre eux sont très jeunes, à peine entrés dans l'âge adulte.

Si les dirigeants russes étaient convaincus du choix qu'ils ont fait, ils n'auraient pas eu recours à une censure sans précédent de cette guerre dont ils n'admettent pas l'existence. Le Roskomnadzor a de nouveau tenté de bloquer la diffusion de l'entretien du Président Zelensky aux journalistes russes dimanche dernier, mais en vain. De quoi avaient-ils peur ? D'écouter ce qui se passe réellement en Ukraine, y compris les pertes subies par les forces armées russes ? Le contraste avec le Président russe aurait été en effet saisissant.

Monsieur le Président,

En conclusion, permettez-moi de réaffirmer que l'Union européenne et ses États membres condamnent l'horrible agression du Président Poutine contre l'Ukraine dans les termes les plus forts. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement et sans condition ses actions militaires et retire toutes ses troupes. De même, la Russie doit mettre fin à sa campagne de désinformation et à ses cyberattaques menées par l'État. Nous réaffirmons notre soutien indéfectible à la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous demandons également de nouveau à la Biélorussie de cesser de faciliter les attaques russes et de se conformer aux obligations lui incombant en vertu du droit international.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

La République de Macédoine du Nord<sup>1</sup>, le Monténégro<sup>1</sup> et l'Albanie<sup>1</sup>, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, la Géorgie, l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à la présente déclaration.

---

1 La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du Processus de stabilisation et d'association.



---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUISSE**

Monsieur le Président,

Au cours des cinq dernières semaines d'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, la population ukrainienne, l'OSCE et, en définitive, le Forum pour la coopération en matière de sécurité ont été confrontés à des défis sans précédent. Non seulement il est impensable de reprendre nos activités habituelles dans ces circonstances, mais l'architecture de sécurité européenne dans son ensemble a été remise en question par la grave violation du droit international perpétrée par la Russie. Alors que le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et le Traité sur le régime « Ciel ouvert » ont été mis de côté depuis un certain temps déjà, ce que nous avons vu dans le sillage de cette guerre est un mépris total pour le dernier pilier de la maîtrise des armements conventionnels, le Document de Vienne 2011, et tout ce qu'il représente, avant tout la transparence mutuelle visant à renforcer la confiance et la sécurité, l'un des principaux éléments du succès de l'OSCE au fil des ans.

Monsieur le Président,

Le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, document normatif clé de l'OSCE énonçant des engagements clairs auxquels tous les États participants, y compris les parties belligérantes, ont souscrit, a été violé de manière flagrante depuis le tout premier jour des hostilités. Il convient de souligner l'inviolabilité des droits humains en particulier, qu'il s'agisse de ceux des civils ou de ceux des soldats. Au paragraphe 37, le Code prévoit que les forces armées ne peuvent être utilisées « pour limiter l'exercice pacifique et légal des droits fondamentaux et des droits civiques par des personnes agissant à titre individuel ou au nom de groupes ni pour priver ces personnes de leur identité nationale, religieuse, culturelle, linguistique ou ethnique ». Dans le cadre de la guerre en cours en Ukraine, la Suisse demande aux parties belligérantes de veiller, comme le prévoit le paragraphe 31 du Code, « à ce que les membres de leurs forces armées investis d'un pouvoir de commandement exercent leur autorité conformément au droit national et international et sachent qu'à ce double titre ils pourront être tenus individuellement responsables s'ils font un usage illégal de leur autorité et qu'ils ne sauraient donner des ordres contraires au droit national ou international ». Le Code prévoit également dans le même paragraphe que « [l]a responsabilité des supérieurs ne dégage pas les subordonnés de leurs propres responsabilités ». Cela montre que, même plus de 25 ans après son adoption, le Code de conduite n'a rien

perdu de sa pertinence. La Suisse exhorte toutes les parties à respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre du Code de conduite.

Monsieur le Président,

La situation humanitaire en Ukraine, notamment dans le sud et l'est du pays, est catastrophique. Les pertes civiles, la destruction des infrastructures essentielles et les déplacements forcés à grande échelle se poursuivent sans relâche, entraînant une augmentation considérable des besoins humanitaires. Dans la ville de Kharkiv, selon les autorités municipales, plus de 1 140 bâtiments ont été détruits depuis le début de l'offensive militaire. Près d'un million d'entre eux, soit environ 88 %, sont des bâtiments résidentiels, ce qui suscite de graves inquiétudes quant à l'hébergement et à la protection des civils dans les zones les plus touchées. Comme indiqué, le nombre de personnes dans la région de Kherson n'ayant pas accès à l'eau et à l'électricité continue de croître, atteignant quelque 51 250 personnes le 23 mars. Entre-temps, un convoi humanitaire déployé par le Gouvernement ukrainien le 24 mars pour apporter une aide vitale à Marioupol n'a pas pu atteindre les personnes qui en avaient besoin : il a été bloqué et est resté à l'extérieur de la ville assiégée pendant trois jours. Le maire de Marioupol a signalé que les gens commençaient à mourir de faim.

La Suisse exhorte les parties belligérantes à respecter strictement le droit international humanitaire, à assurer la protection de la population civile ainsi que des personnes hors de combat et à respecter les règles de conduite des hostilités. Toutes les parties doivent autoriser et faciliter sans délai l'accès à l'aide humanitaire d'urgence.

Pour conclure, la Suisse appelle une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement son agression militaire contre l'Ukraine et à retirer ses forces du sol ukrainien. Seule une cessation des hostilités et un accord politique peuvent empêcher la tragédie de nouvelles pertes humaines.

Merci.

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Merci, Monsieur le Président. La présente déclaration est faite au titre du point soulevé par l'Ukraine et je demande que cela soit dûment mentionné dans le journal de la séance.

Monsieur le Président, il y a un peu plus d'un mois, le Président Poutine a lancé son attaque non provoquée, préméditée et barbare contre l'Ukraine. Il y a un peu plus d'un mois, le peuple ukrainien menait une vie ordinaire et paisible. Aujourd'hui, en raison des actions du Président Poutine, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime que 3,8 millions de personnes ont fui l'Ukraine vers des pays voisins et que 12,7 millions de personnes supplémentaires sont bloquées dans les zones touchées par le conflit à l'intérieur de l'Ukraine. La situation humanitaire créée par le Président Poutine est véritablement horrible.

La destruction aveugle de l'infrastructure civile et l'extraordinaire violence exercée sur le peuple ukrainien sont abominables.

Depuis des semaines, les commandants militaires russes frustrés tentent de briser l'esprit et la détermination du peuple ukrainien en le soumettant à des tirs presque constants de systèmes de lance-roquettes multiples, de missiles balistiques, de missiles de croisière, d'armes à sous-munitions, de roquettes thermobariques ou de munitions non guidées aérodispersées. Des maternités, des écoles, des habitations et d'autres infrastructures civiles ont été bombardées sans se soucier le moins du monde de la vie civile. On laisse des familles nourrir de faim dans des abris souterrains glaciaux et on les prend pour cible lorsqu'elles tentent de fuir. Ce ne sont pas là des actions dignes d'une grande puissance. Elles sont répréhensibles et lâches.

Tous ceux qui commettent des crimes de guerre devraient savoir que leurs actes ne resteront pas impunis. Les attaques aveugles commises contre des civils innocents constituent des crimes de guerre pour lesquels ceux qui en sont complices doivent être tenus responsables.

L'armée russe, jadis formidable, a été frustrée et déjouée par nos amis ukrainiens qui, contre toute attente, l'ont bloquée et lui ont infligé défaite sur défaite. Leur résistance reste farouche et bien coordonnée. La grande majorité du territoire ukrainien demeure entre les

maines de l'Ukraine. Cette dernière se bat et montre au monde entier ce que sont la bravoure et le courage.

Monsieur le Président, la tentative du Gouvernement russe de redessiner la carte de l'Europe dans le sang et de conquérir un État indépendant et démocratique par la force des armes constitue une attaque contre la sécurité et la liberté de l'Europe. Comme de nombreux autres pays, le Royaume-Uni a averti à plusieurs reprises qu'il s'agirait d'une erreur stratégique gravissime qui aurait un coût très élevé. À cet égard, nous continuons de soutenir les Ukrainiens, nos amis, dans la lutte qu'ils mènent pour leur patrie.

La semaine dernière, le Premier Ministre Johnson a annoncé que le Royaume-Uni allait fournir 6 000 missiles défensifs supplémentaires à l'Ukraine. L'aide défensive létale fournie à ce jour, portée à plus de 10 000 missiles au total, est ainsi à présent plus que doublée. Par ailleurs, une assistance financière d'un montant de 25 millions de livres à l'intention de l'armée ukrainienne a également été annoncée.

Je rappelle que tout notre soutien à l'Ukraine, nation démocratique souveraine, est de nature défensive et l'aidera à se défendre contre cette guerre d'agression russe.

Monsieur le Président, le Président Poutine a fait un très mauvais calcul en Ukraine. Son plan A a échoué, ses prétextes ridicules ayant été exposés au monde entier, et pourtant, son gouvernement continue de pratiquer la désinformation et de censurer la liberté d'expression pour tenter de couvrir ses mensonges.

Les complices de l'agression non provoquée perpétrée par le Kremlin et ceux qui colportent son blizzard de mensonges pour cacher la vérité au peuple russe devraient avoir honte. Ils ont perdu toute crédibilité auprès de la communauté internationale. Comment peuvent-ils se tenir devant le miroir et se regarder avec dignité et respect de soi ? Comment peuvent-ils regarder leur famille et leurs amis avec intégrité ? Le rôle qu'ils ont joué dans l'attaque non provoquée, préméditée et barbare du Kremlin contre l'Ukraine a conduit le peuple russe dans un borbier et fait de la Russie un paria international. Honte à eux.

Nous ferons payer au Gouvernement russe le prix de ses actions. Le Royaume-Uni se tient aux côtés du peuple ukrainien dans la lutte qu'il mène pour sa patrie. Nous coopérerons avec nos partenaires – pendant autant de temps qu'il le faudra – pour veiller à ce que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine soient rétablies.

Je vous remercie et je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE**

Monsieur le Président,

Je prends la parole en rapport avec le sujet soulevé par l'Ukraine.

Permettez-moi de commencer par réitérer notre appel ferme et sincère en faveur de la déclaration d'un cessez-le-feu urgent et permanent.

Mon pays, comme de nombreux autres, œuvre inlassablement avec toutes les parties pour faciliter un règlement pacifique de cette crise.

À la suite des entretiens téléphoniques que le Président Erdoğan a eus avec le Président Poutine et le Président Zelensky le week-end dernier, des délégations de négociateurs de la Fédération de Russie et d'Ukraine se sont rencontrées à Istanbul hier. Nous espérons que les pourparlers en cours ouvriront la voie à un retour au dialogue et à la diplomatie.

Notre pays continuera de soutenir par tous les moyens le processus de négociation en vue de permettre l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu et de la paix. La situation humanitaire doit être améliorée sans attendre.

Il n'y a pas de gagnants dans les guerres ni de perdants dans une paix équitable et juste.

Monsieur le Président,

Il existe des risques évidents pour la sécurité des États du littoral de la mer Noire du fait de la présence de mines marines.

Les forces navales turques ont détecté et neutralisé deux mines qui avaient dérivé dans les eaux territoriales turques et qui présentaient des risques pour notre sécurité maritime. Après la neutralisation des mines, le trafic maritime a été rétabli en toute sécurité en coordination avec les forces navales et les garde-côtes turcs.



Nos homologues russes et ukrainiens en ont été dûment informés. Nous coopérons par ailleurs avec deux autres États riverains : la Bulgarie et la Roumanie. Nous gardons un œil vigilant sur ce risque.

Monsieur le Président,

L'attaque de la Fédération de Russie contre l'Ukraine constitue une atteinte au droit international. Elle doit cesser.

La crise humanitaire s'intensifie malheureusement en raison de cette attaque.

En l'espace d'un mois seulement, plus d'un quart de la population ukrainienne a été déplacée, laissant derrière elle ses foyers et ses biens. Le nombre de personnes déplacées et de réfugiés augmente quotidiennement. On estime que quelque 13 millions de personnes sont bloquées dans les zones touchées par le conflit ou ne sont pas en mesure de partir en raison non seulement des risques accrus en matière de sécurité et de la destruction des ponts et des routes, mais aussi du manque de ressources ou d'informations sur les endroits où trouver refuge ou à se loger. Des millions de civils en Ukraine vivent actuellement dans une peur constante. Des millions d'entre eux ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux, dont l'accès à la nourriture, à l'eau et aux médicaments.

Le Gouvernement turc continue sans relâche de fournir son aide humanitaire. Pour notre part, nous n'abandonnerons pas nos frères et sœurs en Ukraine. Des représentants de notre Gouvernement, d'ONG et du Croissant-Rouge turc sont présents le long de la frontière pour porter assistance aux réfugiés qui fuient l'Ukraine. Nous continuons également à soutenir et à faciliter les opérations d'aide lancées par les Nations Unies depuis la Turquie. Nous appelons à faciliter le travail humanitaire effectué par les organismes des Nations Unies en Ukraine.

Monsieur le Président,

Nous regrettons que les enfants en particulier soient dans une situation dramatique. Comme l'a déclaré le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, on estime actuellement qu'une centaine d'enfants ont été tués et des milliers blessés. Il s'agit d'une crise majeure des droits de l'enfant. D'après le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en Ukraine, 4,3 millions d'enfants ont été déplacés au cours du dernier mois, soit plus de la moitié des quelque 7,5 millions d'enfants du pays. Cette tragédie doit cesser.

Permettez-moi de répéter que nous rejetons l'assaut en cours en Ukraine. Nous soutenons fermement la préservation de la souveraineté, de l'unité politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris ses eaux territoriales.

Monsieur le Président,

Mon pays souhaite la paix, la sérénité et la prospérité dans sa région. Nous continuerons résolument à faire pression pour la paix et à défendre le droit international. Nous continuerons de contribuer de bonne foi à toute initiative prise dans quel que format que ce soit pour trouver une issue pacifique à cette situation.

Nous vous demandons de bien vouloir joindre notre déclaration au journal de la séance.

Merci.

---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION GÉORGIENNE**

Monsieur le Président,

La présente déclaration est faite au titre de la question qu'a soulevée l'Ukraine.

La Géorgie souscrit à la déclaration prononcée par la délégation de l'Union européenne. Je voudrais par ailleurs formuler les observations ci-après.

Plus d'un mois après le début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, nous sommes confrontés à des conséquences humanitaires d'une ampleur sans précédent en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Au cours de ces cinq semaines, des milliers de personnes sont mortes ou ont été blessées, des logements et des infrastructures ont été détruits et des millions de vies ont été chamboulées irréversiblement. Comme l'a rapporté le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), plus de la moitié des enfants ukrainiens ont été déplacés. Plus de quatre millions de personnes ont fui vers des pays voisins en quête de sécurité et d'un abri. Celles qui restent sur place sont soumises à des bombardements et des tirs constants, les forces d'occupation continuant d'attaquer brutalement les civils et les infrastructures civiles. La guerre a également restreint l'accès de la population aux moyens de subsistance et perturbé les services essentiels.

Depuis notre dernière réunion, il n'y a eu aucun signe de répit pour la population des villes assiégées, en particulier à Marioupol, où les autorités locales ont fait état de milliers de morts et de pénuries critiques de nourriture, d'eau et de médicaments.

Nous demeurons gravement préoccupés par la poursuite des exécutions et des enlèvements perpétrés par les forces russes ainsi que par les informations faisant état de transferts forcés de résidents des territoires occupés vers la Russie.

Nous demandons à la Russie de respecter le droit international humanitaire, de cesser de s'en prendre aux civils et à l'infrastructure civile et d'assurer le fonctionnement des couloirs humanitaires et la livraison de l'aide en toute sécurité.

Nous suivons avec grande inquiétude les menaces pour la sécurité environnementale, nucléaire et radiologique découlant de l'agression russe. Nous soutenons les efforts déployés par l'AIEA pour assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes. Nous demandons de nouveau instamment à la Russie d'arrêter de mettre en danger des installations nucléaires car de telles actions ont des conséquences désastreuses pour l'ensemble du continent européen.

Monsieur le Président,

Les actions de la Russie en Ukraine constituent une violation manifeste des dispositions de la Charte des Nations Unies et du droit international, y compris du droit international humanitaire.

La Géorgie réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et le Donbass, ainsi qu'aux droits de navigation de l'Ukraine dans ses eaux territoriales.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE**

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir donné la parole. La Lituanie souscrit pleinement à la déclaration prononcée par l'Union européenne (UE). Toutefois, en soutien à nos collègues ukrainiens, permettez-moi également d'ajouter quelques observations au nom de mon pays.

La Lituanie continue de condamner dans les termes les plus fermes possibles la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, État européen pacifique et démocratique. Nous condamnons également la Biélorussie pour son rôle de facilitateur et, par conséquent, de coagresseur dans cette guerre.

L'Ukraine a été attaquée par la Russie pour son choix de défendre les valeurs démocratiques et de suivre la voie de l'intégration européenne et euro-atlantique, ainsi que pour son aptitude à montrer aux peuples russe et biélorusse qu'un autre mode de vie – celui d'une vie libre et indépendante, dans la dignité et la prospérité, et avec toutes les garanties offertes par la primauté du droit – est possible.

Nous pouvons voir que le peuple russe, même à l'exemple des soldats russes qu'on a envoyé attaquer l'Ukraine, commence à ouvrir les yeux. Au cours des appels téléphoniques à leurs familles qui ont été interceptés par les forces de sécurité ukrainiennes – et des milliers de ces enregistrements ont été rendus publics – les soldats russes reconnaissent que l'Ukraine qu'ils voient de leurs propres yeux est un pays complètement différent de l'image qu'en a construit la propagande russe.

Il leur avait été dit que tout le monde en Ukraine les attendait comme des « libérateurs ». Mais ils sont venus et ils ont vu que ce n'était pas le cas. Des plus hauts dirigeants politiques de l'Ukraine (le Président V. Zelensky faisant preuve d'un leadership exceptionnel) aux grands-mères âgées de 80 à 90 ans (*бабушки*), tout le monde en Ukraine leur résiste.

Ils avaient également coutume d'entendre dire que l'Ukraine était un « État défaillant ». Mais ils sont venus et ils ont vu que ce n'était pas le cas. Certains d'entre eux racontent maintenant à leurs familles qu'ils sont très surpris que les Ukrainiens roulent dans des voitures occidentales et portent des vêtements de marques occidentales, qu'ils ont

l'électricité et que leurs toilettes sont à l'intérieur des maisons et pas à l'extérieur de celles-ci. L'un d'entre eux n'en revenait pas de voir une route de village ukrainien asphaltée.

Ils avaient coutume d'entendre dire en Russie que les Ukrainiens mourraient de faim et que les gens n'avaient rien à manger. Mais ils sont venus et ils ont vu que c'était également faux. En Ukraine, les gens avaient de quoi se nourrir et leurs réfrigérateurs et supermarchés étaient pleins, du moins avant l'invasion russe.

Et comme les soldats russes eux-mêmes n'avaient pas mangé depuis plusieurs jours, ni ne pensaient pouvoir s'offrir ne-fut-ce-que de simples articles ménagers à leur retour le cas échéant, ils se sont vantés auprès de leurs familles durant ces mêmes conversations téléphoniques qu'ils avaient pillé des maisons et des supermarchés. Ils l'ont dit avec beaucoup d'emphase, comme si cela faisait d'eux les plus grands héros. Certains d'entre eux ont même reconnu qu'ils avaient dû tuer des civils ukrainiens ou qu'ils avaient violé des femmes pour s'emparer de ces denrées alimentaires.

Je pourrais continuer encore et encore, y compris sur la façon dont des soldats russes s'étaient plaints auprès de leurs êtres chers qu'ils avaient été envoyés combattre des « nazis » mais qu'ils n'en avaient encore vu aucun. Et nous devons leur dire qu'ils n'en trouveront pas car ces « nazis » n'existent que dans l'imagination du Kremlin.

La délégation russe nous a montré une fois de plus une série de photos mensongères, notamment de symboles nazis prétendument utilisés en Ukraine. Mais que dirait cette même délégation du fait que Dmitry Utkin, l'un des fondateurs et dirigeants de la société militaire privée russe Wagner, qui est à présent en Ukraine, a plusieurs tatouages nazis sur son corps ?

Qui plus est, il y a de nombreux autres combattants membres du groupe Wagner qui, comme lui, selon des informations provenant de sources librement accessibles recueillies lorsqu'ils ont combattu en Syrie, en République centrafricaine et ailleurs, arborent des tatouages nazis, portent des uniformes de la Wehrmacht, font des saluts nazis et ne cessent d'écrire des slogans de partisans de la suprématie de la race blanche sur les murs des bâtiments. Quelle explication la Russie donnerait-elle à tout cela ? S'agit-il de vrais nazis combattant des nazis imaginaires ?

La délégation russe a toujours à cœur d'utiliser de nombreux supports audiovisuels dans ses présentations. Mais a-t-elle toutes les autorisations nécessaires pour ce faire ? Les noms des auteurs ne figuraient que sur deux des photos qu'elle a montrées. Mais qu'en est-il de toutes les autres ? Nous exigeons que cette délégation satisfasse pleinement – au cours de la séance d'aujourd'hui et à l'avenir – à cette obligation légale.

Dans sa déclaration, le représentant de la Russie a rejeté ouvertement le droit des citoyens d'États souverains et démocratiques de choisir librement l'avenir de leurs États et de décider de leurs politiques intérieures, étrangères et de sécurité. Le représentant de la Russie a même brandi la menace de faire éclater la sécurité européenne si des États décidaient d'adhérer à l'Union européenne et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Les dirigeants du Kremlin (qui constituent *de facto* une bande de criminels du KGB ayant V. Poutine à sa tête) privent le peuple russe de ce droit et répriment toutes ses tentatives d'exprimer ses opinions politiques. Le Kremlin souhaite exercer une influence similaire non

seulement sur le peuple russe, mais aussi sur les peuples d'autres États. Mais cela ne se produira pas.

En fait, le principal problème est que la Russie ne peut pas accepter la souveraineté et l'indépendance d'autres États et qu'elle ne peut pas reconnaître la volonté des citoyens libres d'autres nations. La position de la Russie, qui consiste à remettre en question le choix souverain d'autres États de décider de leur politique étrangère et de sécurité, est erronée et enfreint le principe fondamental de la sécurité européenne selon lequel toute nation souveraine a le droit de choisir ses propres arrangements de sécurité. La Russie a également souscrit à ce principe, mais refuse de le respecter.

Il y a 18 ans, le 29 mars 2004, la Lituanie a adhéré à l'OTAN. La décision de rejoindre l'Alliance a été une décision souveraine prise par le peuple lituanien et nous avons de nombreuses raisons de le faire. Aujourd'hui, face à l'agression à part entière de la Russie contre l'Ukraine, le fait que nous soyons membres de l'OTAN revêt une importance et une signification particulières pour le peuple lituanien.

La Lituanie condamne fermement les nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité que les forces russes d'occupation en Ukraine sont présumées avoir commis.

Nous l'avons souligné d'emblée : aucun des responsables de cette agression et des crimes de guerre perpétrés en Ukraine n'échappera à ses responsabilités, y compris personnelles. Ceux qui donnent les ordres criminels de commettre ces crimes, ceux qui exécutent ces ordres, ceux qui tentent de nier ces crimes de guerre ou de les justifier, tous devront rendre des comptes, que ce soit comme auteurs ou en tant que complices. Et je tiens à le répéter aujourd'hui.

Par ailleurs, permettez-moi de souligner que ces déclarations de notre délégation (et de nombreuses autres délégations réunies autour de cette table) ne sont pas que des paroles creuses. Elles sont suivies d'actions très concrètes, tant sur le plan international que national. Je vous-en citerai quelques-unes.

Le 28 février, le Gouvernement lituanien a approuvé une décision visant à saisir le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis par la Russie et la Biélorussie. La Lituanie a été le premier État au monde à saisir la Cour le 1<sup>er</sup> mars. De nombreux autres pays en ont fait de même et l'enquête de la CPI est actuellement en cours. La Lituanie y a également contribué à hauteur de 100 000 euros.

Le 3 mars, 45 États participants de l'Organisation, dont la Lituanie, après avoir mené des consultations bilatérales avec l'Ukraine, ont invoqué le Mécanisme de Moscou de l'OSCE. Trois expertes indépendantes, nommées par l'Ukraine, rassemblent actuellement des preuves des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis par les forces de l'agresseur en Ukraine, et leur rapport ne tardera pas à être présenté au Conseil permanent de l'Organisation.

Le 15 mars, la Ministre lituanienne de la justice a envoyé au Commissaire à la justice de l'Union européenne et aux autres ministres de la justice de l'UE une lettre dans laquelle

elle suggérerait d'entamer des pourparlers en vue de créer au niveau européen un tribunal spécial pour la Russie.

Le 25 mars, à l'initiative de la Lituanie, une équipe commune d'enquête composée de représentants ukrainiens, polonais et lituaniens a été constituée dans le cadre d'Eurojust. D'autres États, qui ont ouvert des enquêtes nationales sur ces crimes de guerre, pourraient envisager de la rejoindre.

Au niveau national, le Parquet général de Lituanie a ouvert une enquête pénale en vertu du Code pénal lituanien, sur base de la compétence universelle, pour crime d'agression commis par les régimes russe et biélorusse contre l'Ukraine, ainsi que pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par eux en Ukraine. Dernièrement, le Parquet général de Lituanie, en coopération avec la police du pays, a ouvert un site Web dédié (<https://report.epolicija.lt/>), où toute personne disposant d'informations concernant ces crimes peut les fournir.

La Lituanie reste inébranlable dans son soutien à l'Ukraine et au peuple ukrainien. Nous continuons d'admirer son unité et sa détermination à défendre sa patrie. L'Ukraine, État démocratique et souverain, exerce maintenant son droit naturel de légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, contre l'agression russe. Nous fournissons divers types d'assistances à l'Ukraine et continuerons de lui apporter tout le soutien nécessaire à cet effet.

*Слава Україні ! Тримай, Україно ! Разом до перемоги !*

(Gloire à l'Ukraine ! Tiens bon, l'Ukraine ! Ensemble vers la victoire !)

Merci.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA LETTONIE**

Merci, Monsieur le Président.

La Lettonie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi cependant de formuler quelques observations supplémentaires à titre national et dans l'exercice de notre droit de réponse à la déclaration prononcée précédemment par la délégation de la Fédération de Russie.

Chers collègues,

Les diplomates russes continuent de répandre de la désinformation et des mensonges inventés par les dirigeants de la Russie pour justifier leur guerre en Ukraine. Le Président russe essaye désespérément de cacher la réalité au peuple russe et, semble-t-il, également aux diplomates russes.

Si c'est effectivement le cas, je demanderais à nos collègues russes de bien vouloir écouter ce que la Lettonie et d'autres nations libre vous disent ici au Forum pour la coopération en matière de sécurité. Cette guerre est celle de Poutine et de ses partisans. Des innocents, y compris des femmes et des enfants, meurent en raison de leurs actions. Poutine ne se soucie guère des valeurs ni de la morale chrétiennes. Il est indispensable que le peuple russe comprenne ce qui se passe. Et c'est le cas. Laissez-moi vous donner quelques exemples.

Des milliers de chrétiens orthodoxes s'opposent à la guerre déclenchée par Poutine en Ukraine. Première congrégation orthodoxe russe à s'opposer au régime de Poutine et à la domination de son dirigeant nominal, l'Église orthodoxe russe d'Amsterdam a annoncé sa décision de retirer son allégeance canonique au patriarcat de Moscou et de rejoindre celui de Constantinople. Beaucoup d'autres suivent l'exemple de l'Église orthodoxe d'Amsterdam.

La semaine dernière, en Russie, dans la région de Kostroma, la police a arrêté un prêtre orthodoxe, le père Ioann Burdin, parce qu'il avait condamné la guerre dans un de ses sermons, une position qui a été décrite comme « discréditant » les forces armées russes.

Nous sommes solidaires de celles et de ceux qui s'opposent courageusement à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Je voudrais dire quelques mots à propos de la russophobie, étant donné que nos collègues russes nous accusent d'être des russophobes. La russophobie est une excuse pratique inventée par le Kremlin pour intimider la population du pays et la contraindre à la misère et à l'isolement.

Des parents d'une de mes amies qui vit à Riga lui ont téléphoné de Moscou en lui demandant si les Russes se faisaient offenser en Europe ces jours-ci. Elle leur a expliqué que, tout comme dans leur patrie, la Russie, les Russes ne se faisaient pas non plus offenser ailleurs.

L'invasion russe de l'Ukraine a incité les Russes qui ne sont pas partisans de la politique de Poutine et de la guerre en Ukraine, et qui se rendent compte que leur pays s'isole davantage et fait face à un avenir plus sombre, à fuir à l'étranger.

Nous savons que la guerre contre l'Ukraine fera tomber en définitive la Russie dans la disgrâce et la pauvreté. Et les Russes le savent également. C'est Poutine qui est devenu le plus grand ennemi du peuple russe. La guerre commencée par le Kremlin n'apporte pas d'avantages géopolitiques ou économiques à la Russie. Elle ne lui apporte que des pertes.

Comme le grand écrivain russe Léon Tolstoï l'a noté jadis dans son journal : « La guerre est un produit du despotisme. [...] Ceux qui veulent lutter contre la guerre ne devraient lutter que contre le despotisme. »

Chers collègues,

Pour conclure permettez-moi de réaffirmer le soutien indéfectible de la Lettonie à l'Ukraine, non seulement sur le plan diplomatique et politique, mais aussi en renforçant les capacités d'autodéfense de l'Ukraine contre l'agression non provoquée et irresponsable de la Russie.

Merci de votre attention.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE  
LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

La situation en Ukraine est une conséquence tragique de l'ingénierie géopolitique des États-Unis d'Amérique et de leurs satellites, qui se sont employés pendant des décennies à consolider leur position en Ukraine en vue de créer une « tête de pont » contre l'armée russe. Dans le « Grand jeu » du Gouvernement des États-Unis, les autorités à Kiev, qui sont sous contrôle extérieur « manuel », n'ont pour vocation que de servir d'outil obéissant. Il en va de même de la plupart des pays de l'Union européenne, qui suivent aveuglément un ordre mondial fondé sur des règles des États-Unis, au détriment de leurs propres intérêts. Quels que soient les efforts déployés par l'Occident « civilisé » pour « sauver la face » devant ses électeurs, nous constatons que deux poids deux mesures sont appliqués : les appels à la paix et les arguments relatifs au droit international humanitaire s'accompagnent de transferts à Kiev d'armes létales, qui finissent par se retrouver entre les mains de formations néonazies et sont utilisées contre des Ukrainiens pacifiques.

Les générations futures évalueront comment l'Occident « civilisé » a fermé les yeux pendant huit années consécutives sur les ordres criminels donnés par le Gouvernement ukrainien de tirer sur les résidents du Donbass au moyen de pièces d'artillerie de gros calibre et de missiles d'artillerie, contraignant les personnes âgées, les femmes et les enfants à se terrer dans des sous-sols. En février 2022, sur fond de fausses déclarations relatives à son désir de paix, l'Ukraine a commencé à préparer une offensive d'envergure de ses forces d'attaque dans l'est du pays. Les bombardements du Donbass au moyen de pièces d'artillerie de gros calibre interdites se sont accrus. L'intensification de l'activité militaire des forces ukrainiennes de sécurité a été mentionnée dans les rapports quotidiens de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, mais l'Occident, qui est du « bon côté de l'histoire », a préféré ne pas en tenir compte.

L'armée russe a obtenu du général-colonel Balan, commandant de la Garde nationale ukrainienne, des télégrammes confidentiels encryptés en date du 22 janvier 2022. L'ordre, que nos collègues peuvent voir sur les écrans, présente dans le détail un plan pour la préparation d'une des forces d'attaque à mener des opérations offensives dans le Donbass. Tous les préparatifs de l'attaque devaient être terminés le 28 février et les missions de combat devaient débiter en mars. Ces projets criminels du Gouvernement ukrainien ont été

échafaudés et exécutés sous le couvert d'une campagne antirusse agressive des médias occidentaux, conçue de manière à détourner l'attention de la communauté internationale.

L'opération militaire spéciale des forces armées de la Fédération de Russie, qui a commencé le 24 février, a fait échouer une offensive d'envergure des forces d'attaque ukrainiennes contre les républiques populaires de Donetsk et de Louhansk, qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement ukrainien. L'opération militaire spéciale est exécutée dans le strict respect du plan approuvé par l'état-major général des forces armées russes. Nos objectifs inconditionnels sont d'assurer la protection de la population civile du Donbass, de démilitariser et de dénazifier l'Ukraine ainsi que d'éliminer toutes les menaces militaires qui émanent du territoire ukrainien pour la Russie. Ces objectifs seront atteints.

Dans le cadre de la démilitarisation de l'Ukraine, des armes de haute précision sont utilisées pour détruire l'infrastructure et le matériel militaires ainsi que les armes de guerre d'une façon ciblée et précise. C'est à cette fin que des armes de pointe, dont des missiles de croisière Kh-101, Kalibr et Iskander, ainsi que des systèmes de missiles hypersoniques aéroportés Kinzhal, sont utilisées. Depuis le début de l'opération spéciale, 123 avions, 74 hélicoptères, 311 aéronefs sans pilote, 189 systèmes de missiles antiaériens, 1 738 chars et autres véhicules blindés, 181 systèmes de lance-roquettes multiples, 726 pièces d'artillerie et mortiers de campagne, ainsi que 1 592 véhicules tactiques d'opérations spéciales des forces armées ukrainiennes ont été détruits.

L'armée russe ne bombarde pas de villes en Ukraine, comme les États-Unis et les pays de l'OTAN l'ont fait en Yougoslavie, en Iraq et en Afghanistan, où ils ont détruit des zones résidentielles habitées. Pour nous, la préservation de l'infrastructure civile et des vies des civils ukrainiens est cruciale. On ne peut en dire autant du Gouvernement ukrainien, qui, d'après les informations en notre possession, a donné officiellement le feu vert aux nationalistes du régiment Azov pour prendre les civils en otage à Marioupol afin de les utiliser comme boucliers humains.

La situation est compliquée par le fait que, dans de nombreuses villes, les néonazis ukrainiens installent délibérément des positions de combat dans des zones résidentielles, des écoles, des jardins d'enfants et des hôpitaux pour bombarder ensuite des bâtiments de plusieurs étages au moyen de systèmes lance-roquettes multiples Grad, bombardements dont ils imputent la responsabilité aux soldats russes. Ce sont des Ukrainiens eux-mêmes qui le racontent. Exposer ses concitoyens à une attaque est un acte de la plus grande inhumanité. Mais nous savons tous pertinemment qui sont les instructeurs de l'armée et des radicaux ukrainiens : il s'agit d'instructeurs de l'OTAN qui les ont entraînés à la guerre urbaine.

Monsieur le Président,

En dépit de tous les efforts de notre pays, les États-Unis et leurs satellites portent un coup irréparable au système international de maîtrise des armements et de contrôle de leurs exportations. Dans leur frénésie antirusse, ils continuent d'alimenter sans restriction l'Ukraine en matériel. Depuis le début des hostilités, le régime de Kiev s'est vu livrer 109 pièces d'artillerie de campagne, 3 800 armes antichars, dont des systèmes de missiles antichars Javelin, Milan et Konkurs, ainsi que des lance-grenades MLAW, M72 et Panzerfaust 3, 897 systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) Stinger et Igla, ainsi que d'innombrables petites armes et munitions. Ces transferts sont en contradiction

fondamentale avec les engagements pris dans le cadre du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre, des Principes régissant les transferts d'armes classiques, des Principes régissant les contrôles à l'exportation de MANPADS, de la résolution 62/40 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention de l'accès non autorisé aux systèmes portatifs de défense aérienne, de leur transfert et de leur utilisation illicites, des Éléments pour les contrôles à l'exportation de MANPADS et de la résolution du Parlement européen sur le contrôle des exportations d'armes.

Les pays occidentaux se rendent-ils compte que leurs actions prolongent également les hostilités en les transformant en un conflit par adversaires interposés avec la Russie et qu'elles font courir à la population ukrainienne le risque d'être touchée par des balles de fabrication occidentale ? Sont-ils conscients du fait que, sur l'ordre des autorités ukrainiennes nationalistes, des armes et des munitions occidentales sont distribuées de façon chaotique non seulement aux femmes, aux personnes âgées et aux enfants, mais aussi à des criminels libérés de prison qui se livrent au pillage et à la violence ? Nos collègues occidentaux en sont bien entendu conscients mais, à leurs yeux, l'objectif fanatique de « contenir » la Russie justifie tous les moyens.

L'afflux en Ukraine de mercenaires et de terroristes étrangers, au total 6 500 personnes en provenance de 62 pays, constitue un facteur déstabilisateur de plus. Les troupes russes continuent de les prendre pour cible et de les éliminer. Du fait des frappes menées ces deux dernières semaines au moyen d'armes de haute précision, quelque 600 « soldats de fortune » ont été éliminés et plus de 500 ont quitté le pays.

Pendant ce temps, les ambassades ukrainiennes à travers le monde, en violation de la Convention de Vienne de 1961, les recrutent activement. Au Moyen-Orient, cette initiative est coordonnée par les services de renseignement occidentaux et le Service de sécurité d'Ukraine. Nos collègues anglo-saxons n'ont pas été découragés par leurs regrettables expériences similaires précédentes en la matière. Ont-ils réellement oublié les événements tragiques du 11 septembre 2001 et les attentats terroristes commis à Londres et dans d'autres capitales européennes ? Nous avons averti à plusieurs reprises que les MANPADS et les systèmes de missiles antichars tombant entre les mains des radicaux en Ukraine et au-delà constitueraient une véritable menace terroriste pour toute l'Europe. Les pays occidentaux et l'Ukraine continueront de porter la responsabilité de toutes les conséquences malheureuses éventuelles.

Monsieur le Président,

L'aptitude des forces armées ukrainiennes à résister repose uniquement sur la crainte de représailles de la part de néonazis armés. Permettez-moi de vous rappeler que l'Ukraine est le seul État participant de l'OSCE dans lequel les formations néonazies sont intégrées officiellement dans toutes les unités de l'armée. Azov, Aïdar, Secteur droit et d'autres entités considérées comme des organisations terroristes en Russie sont les remparts du régime de Kiev. Les combattants de la République populaire de Donetsk (RPD) et l'armée russe trouvent sur leurs positions décimées non seulement des images de croix gammées ainsi que de la littérature et des symboles nazis, mais aussi des insignes d'instructeurs étrangers des principaux pays de l'OTAN, en particulier du Royaume-Uni et du Canada.

On dénombre plus de 7 000 combattants néonazis à Marioupol, où la situation humanitaire est désastreuse. Ils ont pris l'habitude de chasser les femmes et les enfants des sous-sols en les menaçant avec des armes et de les diriger vers les unités de la RPD qui avancent afin de les empêcher de passer. Ils empêchent l'évacuation des civils en leur tirant dans le dos. De plus, l'autre jour, au sous-sol d'une des écoles où les nationalistes d'Azov disposaient d'une base, des membres de notre personnel militaire ont trouvé le corps mutilé d'une fille morte sur le ventre de laquelle une croix gammée avait été tracée au fer rouge. Pour des raisons déontologiques, nous ne pouvons pas montrer des preuves photographiques à ce stade, mais les informations pertinentes relatives aux faits de violence commis par les néonazis contre des Ukrainiens pacifiques seront envoyées aux parlements de pays européens.

Je tiens à souligner que la tragédie de Marioupol ne se serait pas produite si les autorités locales avaient évacué la population à temps au lieu de jouer le jeu des criminels de guerre ukrainiens. Pour leur part, les troupes russes n'épargnent aucun effort pour atténuer les souffrances des résidents de la ville en procédant régulièrement à des évacuations et en leur livrant de l'aide humanitaire.

Dans le même temps, nous sommes aussi les témoins d'incessantes tentatives hypocrites du Gouvernement ukrainien de justifier ses crimes de guerre. Une vidéo est apparue sur Internet sur laquelle on voit Oleksiy Arestovych, un des conseillers auprès du cabinet du Président ukrainien, donner des instructions sur la façon appropriée de recourir à la tromperie. La vidéo présente un intérêt pratique pour ce qui est de la manière dont le régime nationaliste ukrainien et ses agents traitants occidentaux font de la propagande dans tous les formats possibles. Ainsi, et je cite : « Vous devez agir à contrario de la situation telle qu'elle est réellement. Notez que les questions posées ensuite sont tout sauf triviales. Comment procéder exactement pour leurrer quelqu'un ? Quelle voie choisissez-vous pour mentir correctement et avec succès ? » Examinons à présent des exemples concrets de la façon dont fonctionnent les stratégies de duplicité totale promues par l'Ukraine et l'Occident collectif.

À la 1005<sup>e</sup> séance plénière du Forum pour la coopération en matière de sécurité, la délégation ukrainienne a donné des assurances que les camps de prisonniers établis dans le pays fonctionnent conformément aux dispositions de la troisième Convention de Genève et que les prisonniers sont traités humainement. C'est un mensonge. Les forces armées ukrainiennes, sans parler des bataillons nationalistes, traitent les soldats russes faits prisonniers avec brutalité. Elles torturent les vivants et ridiculisent les morts. Elles appellent leurs proches en se servant de leurs téléphones pour se moquer d'eux. Tous les records de cruauté ont été battus par une vidéo publiée sur des sites librement accessibles et sur laquelle des combattants ukrainiens tirent dans les pieds de prisonniers russes et les battent. C'est ainsi que les nazis ukrainiens traitent depuis huit ans les défenseurs du Donbass faits prisonniers. La cheffe de la Mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine menée par l'ONU, Matilda Bogner, s'est déclarée vivement préoccupée par cet incident et a demandé qu'une enquête exhaustive soit menée. La Commission d'enquête russe a déjà ouvert une enquête.

Voici un autre exemple. Des déclarations erronées ont été faites dans cette salle selon lesquelles les garde-frontières ukrainiens présents sur l'île aux Serpents ont été tués le 24 février et auraient proféré avant leur mort héroïque un juron, dont des citations directes

figuraient sur des T-shirts portés à la Hofburg par quelques diplomates européens très sensibles. La situation a pris une ampleur telle que le Président ukrainien a fait part de son intention de décerner aux garde-frontières la distinction de « Héros de l'Ukraine » à titre posthume. À présent, voici ce qui s'est passé réellement. Quatre-vingt-deux soldats de la garnison ukrainienne, dont 13 officiers du Service des garde-frontières de l'Ukraine, se sont rendus. Comme tous les prisonniers ukrainiens en Fédération de Russie, ils sont traités conformément aux normes du droit international humanitaire, sans être soumis à des violences ou des pressions psychologiques. Certains d'entre eux sont déjà de retour en Ukraine. Dans le même temps, comme l'ont révélé des interviews, les prisonniers de guerre de l'île aux Serpents ont particulièrement mal pris le fait d'avoir été « enterrés vivants » dans leur pays natal, sans que les circonstances aient été éclaircies, et cela en grande pompe propagandiste.

Malheureusement, il existe un nombre énorme d'exemples de ce genre. Les pays occidentaux ne veulent pas entendre parler de la situation réelle en Ukraine et ont érigé un « rideau de fer » sur l'information. Nous notons cependant avec satisfaction que 50 journalistes étrangers ont participé avec intérêt au voyage organisé par le Ministère russe de la défense dans le Donbass pour s'entretenir avec des résidents locaux qui subissent les bombardements des forces armées ukrainiennes depuis 2014 (à ce propos, un voyage similaire a été organisé par la partie ukrainienne en novembre 2021, mais les invitations avaient été envoyées non pas par le Ministère ukrainien de la défense, mais par l'ambassade des États-Unis à Kiev). Le fait que les rédactions des médias de certains pays occidentaux aient interdit aux journalistes accrédités à Moscou de participer au voyage et que le journal allemand *Freitag* ait mis fin à sa coopération avec le correspondant Ulrich Heyden après le voyage est une source d'indignation justifiée. La vérité n'est pas bonne à dire en Occident ces jours-ci.

Monsieur le Président,

Nous sommes vivement préoccupés que l'armée ukrainienne ait créé des risques pour la navigation en mer Noire et dans d'autres mers. En violation flagrante de la réglementation en vigueur et sans dresser les cartes pertinentes, les forces armées ukrainiennes ont amarré quelque 400 mines à contact dans les chenaux d'accès aux ports d'Odessa, d'Otchakiv, de Tchornomorsk et de Yuzhne. Actuellement, une soixantaine de navires étrangers ne sont pas en mesure de sortir des ports ukrainiens. Toutefois, le Gouvernement ukrainien refuse d'assurer le libre passage des navires étrangers et refuse de coopérer avec la Russie pour résoudre ce problème. Dans ces conditions difficiles, nous avons annoncé le 25 mars la création d'un couloir humanitaire permettant aux navires étrangers de sortir des ports ukrainiens en direction de la haute mer. La menace accrue posée par les mines ayant dérivé de leur ancre le long des côtes de la mer Noire pendant la tempête aggrave la situation. Deux de ces mines ont déjà été repérées dans le détroit du Bosphore et en mer Noire le long de la frontière avec la Bulgarie. Grâce à la vigilance et au grand professionnalisme de spécialistes turcs, elles ont été neutralisées en temps voulu. Nous exhortons les États participants de l'OSCE à exercer leur influence sur les autorités à Kiev afin qu'elles prennent des mesures pour lever le blocus et assurer la sécurité des navires étrangers sortant des ports ukrainiens.

Le Ministère de la défense de la Fédération de Russie poursuit l'analyse de documents qu'il a reçus apportant des preuves que des armes biologiques sont en cours de mise au point en Ukraine en étroite coopération avec les États-Unis. Des preuves ont été mises au jour que

des structures directement liées aux dirigeants actuels des États-Unis, en particulier le fonds d'investissement Rosemont Seneca Partners dirigé par Hunter Biden, participaient au financement de ces activités. De plus, ce fonds est lié étroitement aux principaux prestataires de services du Département de la défense des États-Unis, dont la société Metabiota, qui est, avec Black & Veatch, un des principaux fournisseurs de matériel aux laboratoires biologiques du Pentagone à travers le monde. Il est également intéressant que le *Daily Mail* (Royaume-Uni) ait publié des courriels provenant de l'ordinateur portable de Hunter Biden qui montrent qu'il pourrait être effectivement à l'origine du financement du programme d'armes biologiques des États-Unis en Ukraine. Une fois de plus, nous exigeons que les gouvernements ukrainien et des États-Unis fournissent toutes les informations relatives aux activités biologiques militaires menées dans les laboratoires situés sur le territoire ukrainien et qu'ils prennent des mesures pour résoudre cette question et revenir à la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques ou à toxines de 1972. Nous n'excluons pas la possibilité d'invoquer les mécanismes prévus aux articles V et VI de la Convention.

Monsieur le Président,

En conclusion, nous recommandons que les États participants de l'OSCE surveillent de près les actions des nationalistes ukrainiens et constatent par eux-mêmes le non-respect flagrant par le Gouvernement ukrainien de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, de la Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et de la Convention relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre et ses protocoles additionnels. Nous continuerons pour notre part de révéler la vraie nature du régime au pouvoir à Kiev et de ses suppôts nationalistes.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Merci, Monsieur le Président.

Si vous me le permettez, je voudrais faire usage de mon droit de réponse pour traiter certains points que mon collègue russe a soulevés dans sa déclaration.

Nous continuons de condamner la campagne de désinformation que la Russie persiste à mener, y compris les prétextes ridicules que nous avons de nouveau entendus aujourd'hui, dans ce qui constitue une tentative transparente de justifier son action militaire catastrophique, selon lesquels l'Ukraine cherche à se doter d'armes biologiques, chimiques, voire nucléaires. Ces dernières semaines, nous avons exposé les mensonges de la Russie à cet égard et je n'en referai pas le détail aujourd'hui.

Nous avons également de nouveau entendu aujourd'hui les allégations ridicules de mon collègue russe selon lesquelles l'Ukraine est responsable de l'impact sur la navigation marchande dans la région. Je tiens à faire remarquer que ce sont les forces navales russes qui ont instauré un blocus distant sur la côte ukrainienne de la mer Noire, isolant *de facto* l'Ukraine du commerce maritime international. Et c'est la Russie qui a pris pour cible ces dernières semaines plusieurs navires de commerce battant pavillons étrangers. Comme mon collègue ukrainien l'a souligné de nouveau aujourd'hui, les forces navales russes continuent également de procéder à des centaines de frappes de missiles contre des cibles dans toute l'Ukraine.

Ne nous faisons pas d'illusions, il s'agit d'une guerre que Poutine mène par choix et personne n'est dupe. Le Kremlin se cache du monde et de son propre peuple derrière un vernis de mensonges, tout comme notre collègue russe (qui n'a plus été vu dans cette salle depuis le début de l'invasion) se cache derrière son écran.

À cet égard, je voudrais également faire part de notre profonde déception devant le fait que nos collègues russes aient eu l'audace d'utiliser le Dialogue de sécurité tenu plus tôt aujourd'hui pour propager davantage leurs mensonges et leur désinformation sur l'Ukraine. Comment peuvent-ils avoir l'audace de proférer ces mensonges à l'encontre du thème du « relèvement post-conflit ? C'est la Russie qui a lancé une attaque non provoquée, préméditée et barbare contre un État souverain démocratique. C'est la Russie qui a procédé et continue de procéder à d'horribles frappes de missiles, aériennes et d'artillerie qui ont transpercé des

immeubles d'appartements, des hôpitaux et des écoles, tuant des civils innocents, y compris des enfants.

Je demande instamment à mes collègues russes de cesser d'essayer d'inventer sans vergogne des mensonges et des prétextes allant à l'encontre de la réalité. Tous dans cette salle et à travers le monde savent que la Russie pourrait mettre fin à tout cela maintenant si elle cessait ses actions illégales, arrêta de commettre des crimes de guerre, retirait ses forces et s'engageait à emprunter la voie diplomatique.

Merci.

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 c) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE**

Chers collègues,

La délégation arménienne souhaite informer le Forum pour la coopération en matière de sécurité de l'évolution de la situation en matière de sécurité sur la ligne de contact dans l'Artsakh.

Le 24 mars, en violation flagrante de la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020, les forces armées azerbaïdjanaises ont franchi la ligne de contact dans l'est de l'Artsakh et se sont infiltrées dans le village de Paroukh, situé dans la région d'Askeran de l'Artsakh, et dans des zones avoisinantes. Cette violation de la déclaration trilatérale de cessez-le-feu a été confirmée par le Ministère russe de la défense et, indirectement, par le Ministère azerbaïdjanais de la défense, qui a déclaré que « les positions et les emplacements dans la région sont en cours de clarification. »

Dans la soirée du 25 mars et pendant la nuit, les forces armées azerbaïdjanaises, tentant de poursuivre leur avancée, ont attaqué les positions de l'Armée de défense de l'Artsakh au moyen d'armes à feu de divers calibres et de drones de combat Bayraktar TB2. Des unités de l'Armée de défense de l'Artsakh ont été obligées d'engager le combat avec l'agresseur afin de stopper sa progression. De ce fait, trois militaires de l'Armée de défense de l'Artsakh ont été tués et 14 blessés. Les habitants des villages de Paroukh et de Kharamort dans l'Artsakh, dont jusqu'à 200 femmes, enfants et personnes âgées, ont déjà été évacués.

Le Ministère de la défense de la Fédération de Russie a fait savoir par la suite qu'il avait exhorté les Azerbaïdjanais à se retirer sur les positions qu'ils occupaient précédemment. Le 27 mars, il a publié un communiqué de presse indiquant que les forces armées azerbaïdjanaises avaient retiré leurs unités du village de Paroukh, situé dans la région d'Askeran de l'Artsakh.

Toutefois, nous notons que l'incursion des forces armées azerbaïdjanaises sur le territoire de l'Artsakh, zone qui relève de la responsabilité du contingent russe de maintien de la paix, se poursuit et que la situation reste extrêmement tendue et comporte des risques considérables d'une nouvelle escalade. Dans ce contexte, d'après le Ministère azerbaïdjanais de la défense, des unités de la défense aérienne et de l'artillerie des forces armées azerbaïdjanaises ont procédé à des exercices militaires ayant clairement des objectifs

offensifs. Entre-temps, le Ministre azerbaïdjanais de la défense a donné l'ordre à ses forces armées « d'être prêtes à tout moment à utiliser les armes, le matériel et les autres moyens de combat modernes dont elles ont été dotées récemment ».

Chers collègues,

Ces actions provocatrices de l'Azerbaïdjan ont été précédées du blocage délibéré de la fourniture de gaz naturel de l'Arménie à l'Artsakh, du bombardement d'infrastructures civiles au moyen d'armes de gros calibre, d'actes de terreur psychologique et de menaces à l'encontre de la population civile de l'Artsakh, ainsi que d'autres mesures visant à poursuivre le nettoyage ethnique de la région. Comme ma délégation l'a déjà fait observer ailleurs, l'Azerbaïdjan tente d'exploiter la dégradation de la situation en matière de sécurité en Europe pour poursuivre son agression contre l'Artsakh.

La République d'Arménie note avec satisfaction que les pays coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE ont livré une évaluation claire de la dernière escalade en date de la situation dans le Haut-Karabakh, reconnaissant qu'elle était due aux mouvements des troupes azerbaïdjanaises.

Nous condamnons fermement cette escalade non provoquée et demandons à l'Azerbaïdjan d'abandonner sa politique maximaliste et agressive et de participer à des négociations.

Nous attendons du contingent russe de maintien de la paix, dans la zone de responsabilité duquel les provocations et l'escalade ont lieu, qu'il prenne des mesures conduisant au retour immédiat des troupes azerbaïdjanaises sur les positions qu'elles occupaient initialement et visant à assurer le respect des engagements pris dans le cadre de la déclaration trilatérale de cessez-le-feu du 9 novembre 2020.

À cet égard, il convient de rappeler une autre violation flagrante similaire de cette déclaration trilatérale de cessez-le-feu. Comme nous l'avons mentionné en de nombreuses occasions, le 11 décembre 2020, tout juste un mois après qu'elle a été signée, les forces armées azerbaïdjanaises, en violation flagrante des engagements souscrits par l'Azerbaïdjan dans le cadre de la déclaration trilatérale, ont attaqué les positions de l'Armée de défense de l'Artsakh à proximité des villages de Hin Tagher et de Khtsaberd, dans la région de Hadroun en Artsakh, occupant les deux villages et des territoires adjacents. Les forces arméniennes se trouvaient sur les positions qu'elles occupaient au moment de la signature de la déclaration trilatérale, ce qui tend à montrer que la propagande azerbaïdjanaise à propos de prétendus groupes de sabotage était mensongère. Cela n'a toutefois pas empêché l'Azerbaïdjan – également en raison de l'absence d'une évaluation claire des événements – de présenter les 64 soldats arméniens comme étant des « terroristes » et de les poursuivre sur la base d'accusations forgées de toutes pièces et d'aveux obtenus sous la contrainte, ce qui constitue une violation manifeste et grave du droit international humanitaire. À ce jour, plus de 30 soldats arméniens restent prisonniers des Azerbaïdjanais et font l'objet de simulacres de procès.

Nous appelons la communauté internationale, y compris le Président en exercice et la Secrétaire générale de l'OSCE, ainsi que les autres institutions pertinentes, à exercer des pressions politiques et diplomatiques sur l'Azerbaïdjan pour qu'il abandonne ses

provocations militaires et ses violations du cessez-le-feu, le but étant d'éviter une nouvelle escalade de la situation dans la zone du conflit du Haut-Karabakh et dans le Caucase du Sud dans son ensemble.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



---

**1006<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1012 du FCS, point 2 c) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE**

Monsieur le Président,

La traditionnelle approche négative de l'Arménie reposant sur des allégations infondées contre l'Azerbaïdjan révèle les véritables intentions de ce pays et n'est qu'une simple campagne de désinformation.

De manière générale, nous rappelons à la partie arménienne que les observations qu'elle fait concernant les territoires souverains de l'Azerbaïdjan sont une tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de notre pays et constituent une violation du droit international. L'Arménie, qui a maintenu par la force une partie des territoires de l'Azerbaïdjan sous occupation militaire pendant près de 30 ans, a procédé au nettoyage ethnique de centaines de milliers d'Azerbaïdjanais et les a privés du droit de vivre dans leurs foyers, est devenue apparemment coutumière des violations du droit international.

Le non-respect par l'Arménie de la déclaration trilatérale du 10 novembre 2020, notamment son refus de retirer le reste de ses formations armées illégales des territoires de l'Azerbaïdjan, dans la zone où le contingent russe de maintien de la paix est temporairement déployé, est une source de graves préoccupations et tensions. C'est la raison pour laquelle l'Azerbaïdjan exige de l'Arménie qu'elle honore ses obligations et retire le reste de ses forces stationnées illégalement. Ce n'est qu'après cela qu'il n'y aura plus de motifs pour des tensions ou des affrontements.

Nous tenons à souligner que cette exigence ne concerne que le reste des formations armées arméniennes présentes illégalement sur le territoire de l'Azerbaïdjan, dans la zone où le contingent russe de maintien de la paix est temporairement déployé, et pas les citoyens d'origine azerbaïdjanaise ou arménienne qui y vivent. La distorsion délibérée de cette question par l'Arménie sous l'apparence d'un « nettoyage ethnique » expose ses véritables intentions et sa campagne de désinformation notoire.

Les allégations selon lesquelles l'Azerbaïdjan violerait la déclaration trilatérale font partie de cette campagne de désinformation menée par l'Arménie. Comme l'a fait savoir le Ministère azerbaïdjanais de la défense, les positions et emplacements du déploiement sont en train d'être précisés sur place dans les limites des frontières internationalement reconnues de l'Azerbaïdjan. Aucun affrontement ou incident n'a été signalé durant ce processus. L'absence

de tout incident au cours de ce processus a été confirmée par les médias aussi bien en Azerbaïdjan qu'en Arménie.

Toutefois, dans la matinée du 26 mars, des formations armées arméniennes illégales ont recouru à des provocations militaires contre les positions des forces armées azerbaïdjanaises. Des contre-mesures ayant été prises immédiatement, les membres des détachements armés illégaux arméniens ont été contraints de battre en retraite.

Cette provocation témoigne une fois de plus de l'urgence qu'il y a pour l'Arménie, à titre de préalable indispensable à la paix et à la stabilité dans la région, de retirer complètement ses forces présentes illégalement sur le territoire de l'Azerbaïdjan. Nous invitons également le représentant de l'Arménie à ne pas déformer les informations officielles du Ministère azerbaïdjanais de la défense à travers le prisme de la désinformation arménienne.

Je voudrais également évoquer brièvement les allégations de l'Arménie concernant l'approvisionnement en gaz. La défaillance des lignes de distribution de gaz dans les territoires faisant partie de la région économique du Karabakh de l'Azerbaïdjan, qui n'ont pas été entretenues depuis de nombreuses années, a provoqué récemment des problèmes d'approvisionnement en gaz. Malgré les fortes chutes de neige, les employés d'Azérigaz dépêchés sur place ont pris les mesures nécessaires pour éliminer les conséquences de l'accident. L'approvisionnement en gaz naturel a été rétabli intégralement à l'issue d'essais de fonctionnement le 28 mars. Il devrait être manifeste que si l'intention de l'Azerbaïdjan avait été de couper le gaz, il l'aurait fait au cours des deux hivers précédents. En réalité, l'Azerbaïdjan s'est efforcé de remédier au problème dans les plus brefs délais.

En outre, les raisons pour lesquelles l'Arménie en appelle à présent à la communauté internationale pour des questions humanitaires nous échappent complètement. Il convient de rappeler que c'est l'Arménie qui, pendant près de 30 ans, a imposé à la République autonome du Nakhitchevan, dont la population dépasse les 400 000 personnes, un blocus sur le gaz ; a commis un écocide et un cultiricide dans la région du Karabakh de l'Azerbaïdjan, notamment en pratiquant la terreur de l'eau par un usage abusif du réservoir de Sarsang ; a dissimulé des informations relatives au sort de 4 000 Azerbaïdjanais portés disparus au début des années 1990 ; et a empêché systématiquement des missions internationales de se rendre dans ces territoires. L'approche empruntée par ce pays n'est rien d'autre qu'hypocrite.

De façon générale, on note une dichotomie manifeste dans la position actuelle de l'Arménie. D'une part, elle se déclare prête à un programme de paix avec l'Azerbaïdjan et indique qu'elle adopte sa proposition relative à des principes de base pour l'établissement de relations entre les deux pays. Nous rappelons au Forum que ces principes incluent, entre autres, la reconnaissance mutuelle et le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues des deux pays.

D'autre part, les autorités arméniennes maintiennent, en paroles et en actes, leurs revendications territoriales à l'encontre de l'Azerbaïdjan. Leurs déclarations, notamment devant ce Forum, contredisent leur volonté déclarée de faire la paix avec l'Azerbaïdjan. L'Arménie enfreint non seulement l'engagement qu'elle a pris dans le cadre de la déclaration trilatérale en refusant de retirer entièrement le reste de ses formations armées illégales du territoire de l'Azerbaïdjan, mais elle continue également d'envoyer des renforts par la route

de Latchine, ce qui représente en soi une grave violation des dispositions de la déclaration trilatérale.

Dans ce contexte, il devient évident que l'Arménie est soit profondément déroutée et prend des initiatives contradictoires car elle est dans l'incapacité de choisir sa direction, soit elle ne fait que se livrer à un exercice de relations publiques avec un programme de paix pour cacher ses véritables intentions qui sont de poser à l'encontre de l'Azerbaïdjan des revendications territoriales auxquelles il n'a pas été satisfait précédemment. Quelle qu'en soit la raison, ce sont ces actions de l'Arménie qui suscitent des tensions, et l'Arménie et ses dirigeants politico-militaires en sont les seuls responsables.

L'Arménie devrait donc d'abord décider pour elle-même quels objectifs elle souhaite atteindre. Si elle est bel est bien désireuse de consolider la paix et la stabilité régionales, il est grand temps qu'elle prenne des mesures concrètes allant dans ce sens. Et un des premiers signaux qu'elle pourrait donner consisterait à cesser de lancer des accusations infondées contre l'Azerbaïdjan, notamment au sein de ce Forum.

En conclusion, nous soulignons de nouveau que les forces armées azerbaïdjanaises continueront de prendre les mesures résolues qui s'imposent pour répondre à toute provocation de l'Arménie et protéger la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues de l'Azerbaïdjan.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.